

# COPIL NATURA 2000

## ZPS Gorges de la Dordogne

JANVIER 2026



Agir pour  
la biodiversité



Fonds Européen de  
développement Régional



# ORDRE DU JOUR

- ☞ Introduction de la présidente du COPIL
- ☞ Renouvellement du portage du site
- ☞ Présentation des actions menées en 2025
- ☞ Présentation du bilan d'animation 2023 - 2026
- ☞ Présentation des projets de suivis scientifiques
- ☞ Perspectives 2026
- ☞ Temps d'échanges avec les participants



Gorges de la Dordogne à Saint-Martin-la-Méanne © A. Possich

# INTRODUCTION DE LA PRÉSIDENTE DE COPIL



# RAPPEL DE LA DÉMARCHE NATURA 2000



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



Martin-pêcheur d'Europe © H. Magniez



# OBJECTIFS DE NATURA 2000

**Réseau européen** de sites qui vise à contribuer **à la conservation de la biodiversité** et à la valorisation du patrimoine naturel des territoires tout en conciliant avec les activités socio-économiques des territoires.

## Concertation / partenariats

S'articuler avec les activités, les politiques du territoire et les dispositifs de gestion

## Valoriser le territoire Sensibiliser et éduquer

## Développer les connaissances Assurer un suivi et une veille écologique sur le site



Vidéo d'explication disponible sur la chaîne YouTube de la LPO Auvergne et le site internet des Gorges de la Dordogne :  
<https://gorgesdeladordogne.n2000.fr/>

Natura 2000 qu'est ce que c'est ? :



Agir pour la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



# LES SITES NATURA 2000

2 types de sites :

## Zone spéciale de conservation (ZSC) site « habitats »

Liée à la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore » de 1992



Vise à la conservation d'habitats naturels, de la flore et de la faune (hors oiseaux) d'intérêt communautaire

Exemples : rivières à loutres, rivières à écrevisses à pattes blanches...

## Zone de protection spéciale (ZPS) site « oiseaux »

Liée à la Directive européenne « Oiseaux » de 1979



Vise à la conservation d'oiseaux d'intérêt communautaire

**La ZPS des Gorges de la Dordogne comportent plusieurs sites en ZSC**



Agir pour  
la biodiversité



Nouvelle-  
Aquitaine



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

# PORTAGE DES SITES NATURA 2000



Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les Régions reprennent la compétence Natura 2000 et la gestion des sites terrestres.

Les services de l'Etat (DDT) gardent la compétence de suivi des évaluations d'incidences Natura 2000

## Région :

- Pilotage des sites N2000 terrestres
- Financement de la réalisation des actions du DOCOB

## Etat :

- Désignation des sites
- Rapportage UE
- Evaluation des incidences Natura 2000



Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



PÉFET  
DE LA CORRÈZE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



PÉFET  
DU CANTAL  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



PÉFET  
DU PUY-DE-DÔME  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

# RENOUVELLEMENT DU PORTAGE DU SITE NATURA 2000

## ZPS DES GORGES DE LA DORDOGNE



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



UNION EUROPEENNE  
Fonds Européen de  
développement Régional



**NATURA 2000**

# PORTAGE DE LA ZPS DES GORGES DE LA DORDOGNE

## Fonctionnement général :

**Gestionnaire des sites Natura 2000 (terrestres) :**  
Les Régions



## Pour la ZPS des Gorges de la Dordogne :

**Région Nouvelle-Aquitaine**

**Porteurs des sites Natura 2000 :**  
Une ou des collectivités



**2023-2026 :** Région Nouvelle-Aquitaine

**2026-2029 :** renouvellement du portage soumis à candidature et vote des collectivités

**Animateurs des sites Natura 2000 :**  
Tout type de structures compétentes (associations, conservatoires, syndicats, établissement publics...)

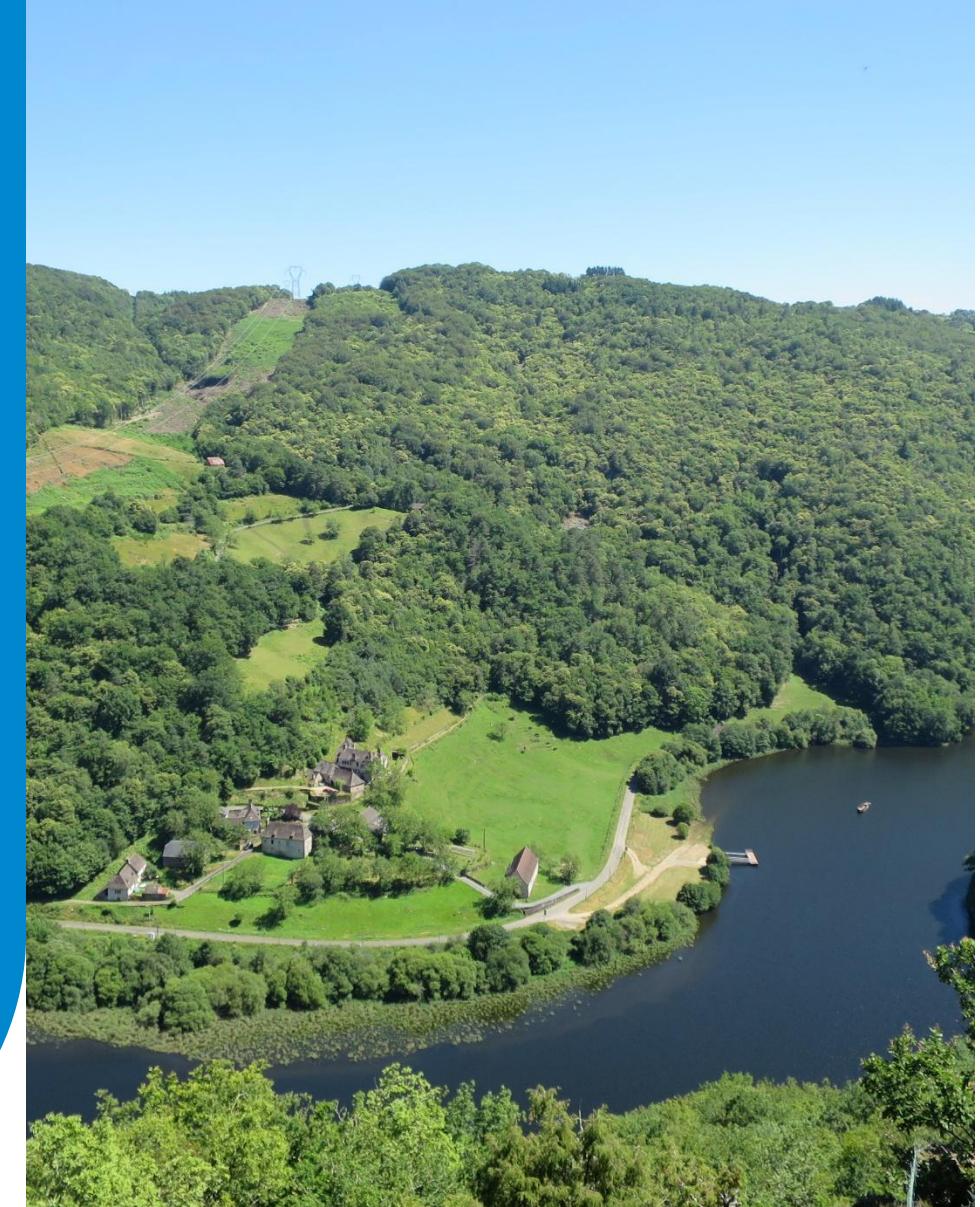


**2023-2026 :** Groupement LPO

**2026-2029 :** nouveau marché de la Région Nouvelle-Aquitaine  
=> le groupement LPO a répondu pour la continuité des actions

# PRÉSENTATION DE LA ZPS

## GORGES DE LA DORDOGNE



Roc Castel (19) © A. Virondeau / LPO

# LA ZPS DES GORGES DE LA DORDOGNE

**46 037 ha**

**2 grandes régions : Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes**

**3 départements : Corrèze, Cantal, Puy-de-Dôme**

**63 communes**

DOCOB rédigé en septembre 2011

**Les forêts de pente de feuillus des gorges représentent une grande richesse biologique**

**16 oiseaux nicheurs protégés de la Directive Oiseaux**



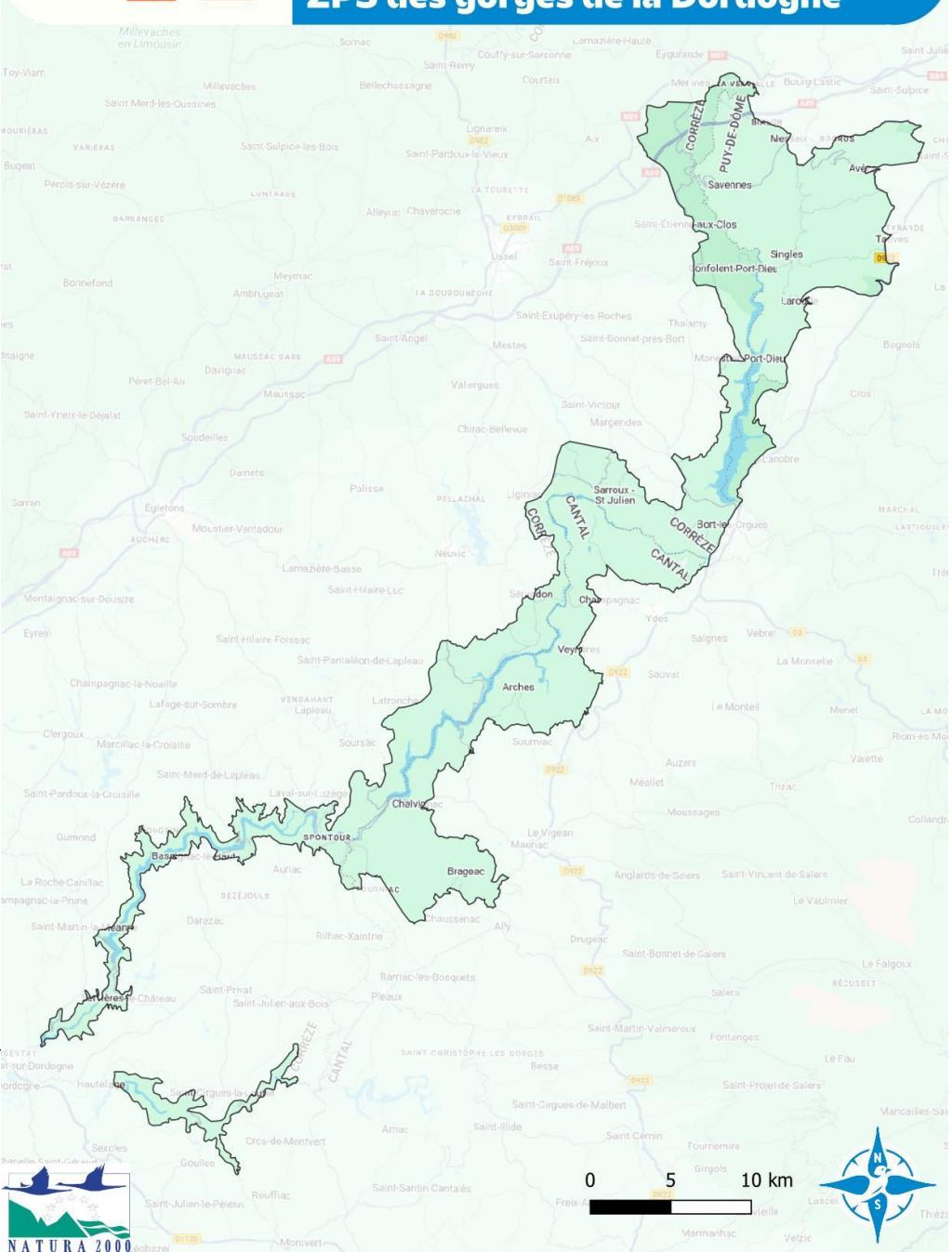
Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine



**Site Natura 2000  
ZPS des gorges de la Dordogne**



## LES OBJECTIFS DE LA ZPS

**Intégrer les besoins écologiques de l'avifaune** d'intérêt communautaire dans les activités et l'aménagement du territoire

**Informer, sensibiliser** aux enjeux et espèces du site

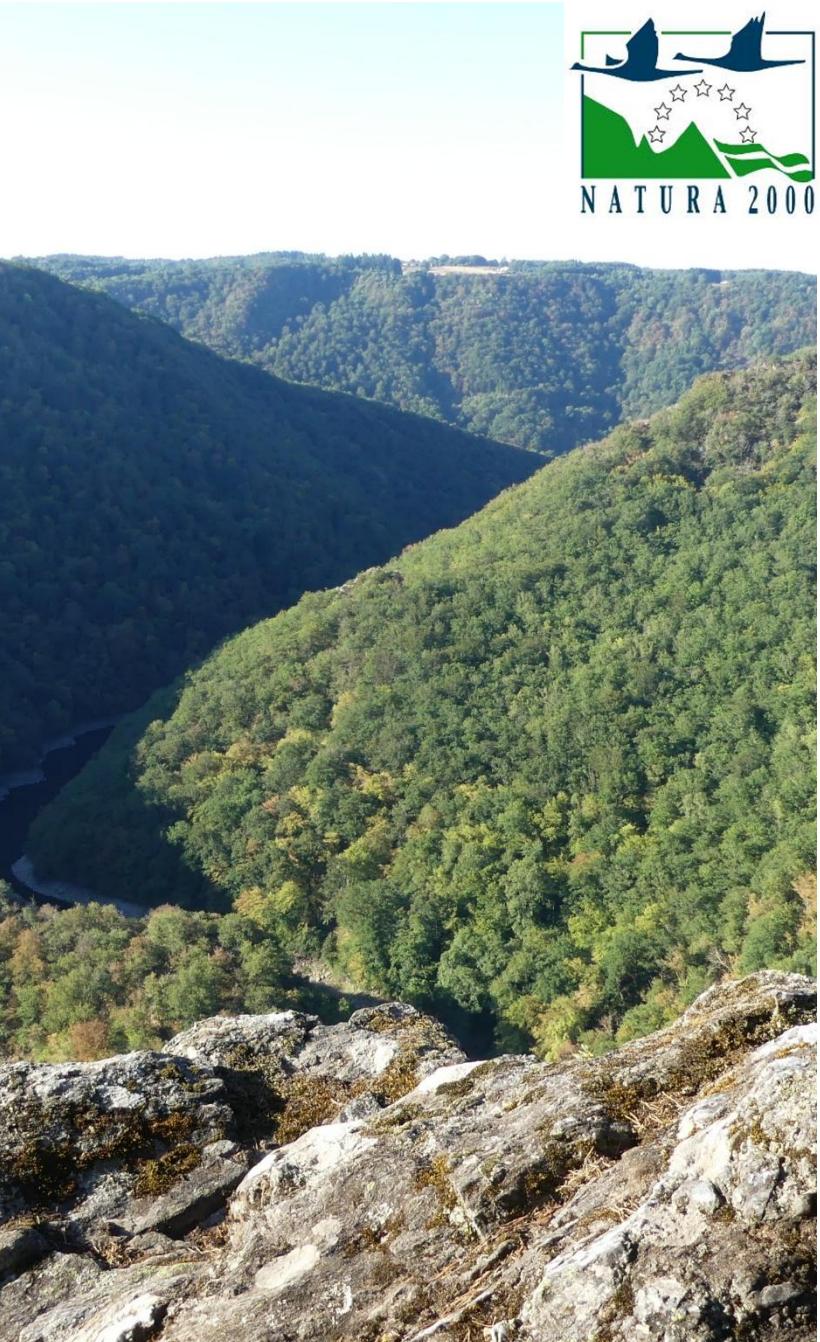
**Accompagner et valoriser** les bonnes pratiques

**Amélioration des connaissances** du site

### Milieux prioritaires : les forêts de pente et les landes



Les animateurs suivent et évaluent le déroulement des actions du DOCOB



L'Echamel à Laval-sur-Luzège ©A. Virondeau/LPO

# LES ESPÈCES NICHEUSES D'INTÉRÊT PRIORITAIRE



## ➤ Les rapaces diurnes



Circaète Jean-le-Blanc



Aigle botté

Milan noir



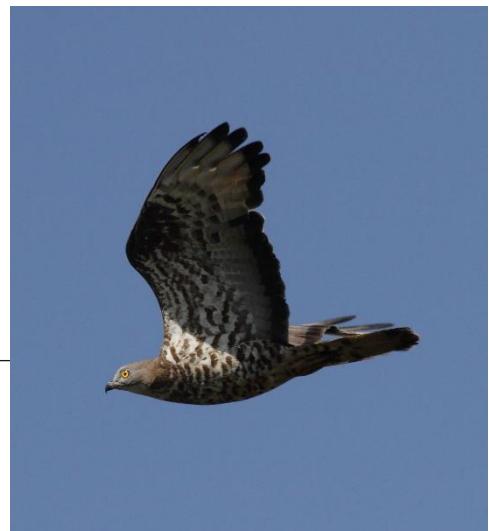
Milan royal



Busard Saint-Martin



Bondrée apivore



© Crédit photo : LPO Limousin et LPO AURA

# LES ESPÈCES NICHEUSES D'INTÉRÊT PRIORITAIRE

## ➤ Rapaces rupestres et engoulevent

Faucon pèlerin



Grand-duc d'Europe



Engoulevent d'Europe



# LES ESPÈCES NICHEUSES D'INTÉRÊT PRIORITAIRE

## ➤ Les Pics

*Pic noir*



*Pic mar*



*Pic cendré*



# LES ESPÈCES NICHEUSES D'INTÉRÊT PRIORITAIRE



## ➤ Les autres espèces

Cigogne noire



Martin pêcheur

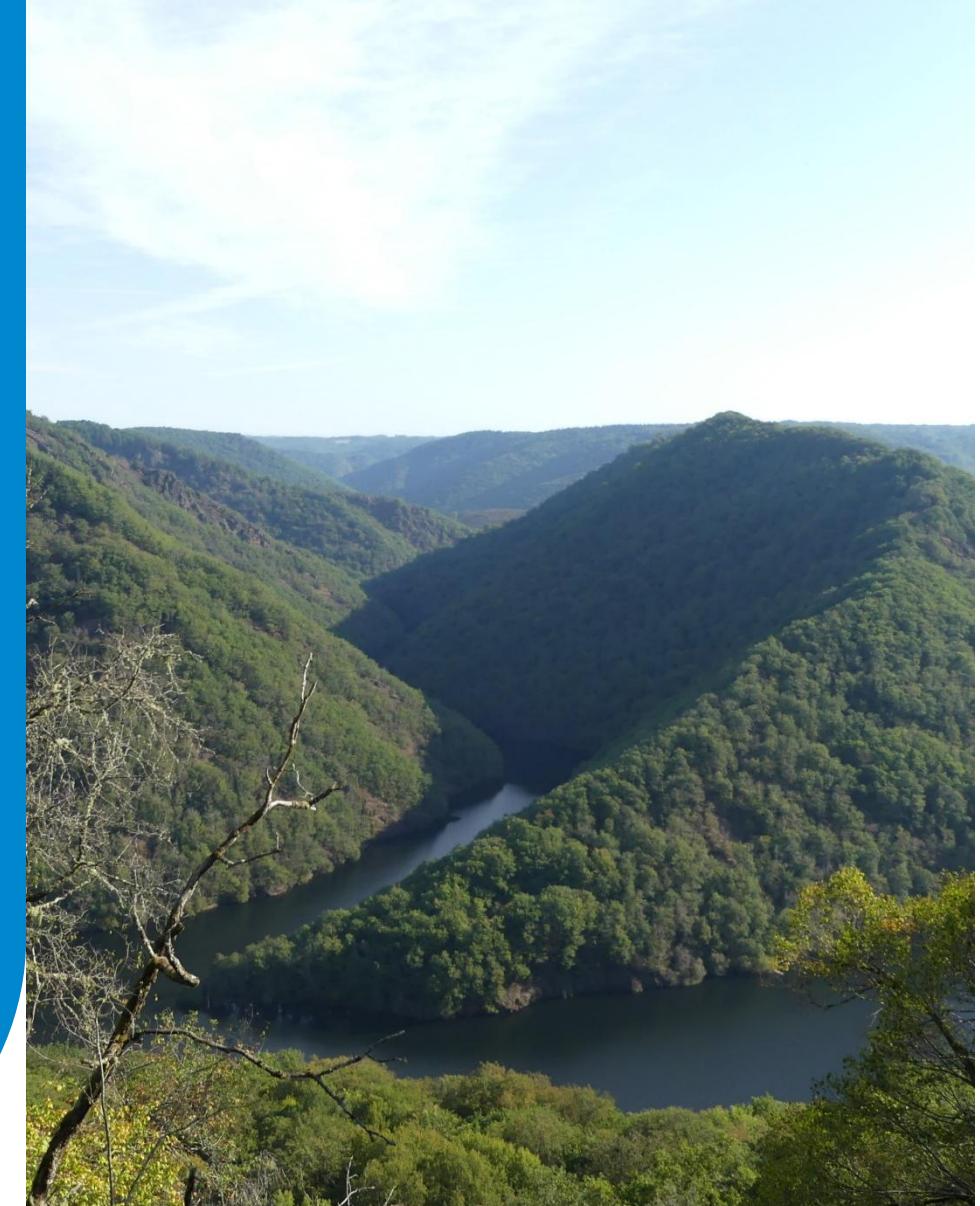
Pie-grièche  
écorcheur



Alouette lulu

# BILAN DES ACTIONS MENÉES SUR LA ZPS

PÉRIODE D'ANIMATION  
2023-2026



Confluence avec la Luzège, Frétigne (19) © A. Possich / LPO

# LA CHARTE NATURA 2000 DE LA ZPS



**Engagement volontaire d'un propriétaire pour mettre en place des engagements favorables au maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire**

## Exemples d'engagements :

- Absence de stockage de déchets non biodégradables et toxiques
- Maintien et gestion durable des haies, d'alignement d'arbres et d'arbre isolé
- Absence de drainage, de comblement et de travail au sol dans les zones humides
- Absence de coupe à blanc autour d'un nid d'une espèce protégée
- Conserver au minimum 4 arbres morts, sénescents ou à cavités par hectare



Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

Lien vers la charte en ligne : [ici](#)

Arbre à cavité ©A. Possich/LPO

Principalement engagements  
pour milieux forestiers

## Nouvelles chartes souscrites en 2025 :

	Nombre de propriétaires	Nombre de parcelles	Surface totale
Corrèze	2	354	349 ha
Auvergne	2	20	54,7 ha
<b>ZPS</b>	<b>4</b>	<b>674</b>	<b>403,7 ha</b>

## Bilan des chartes en cours de validité :

Nombre de chartes valides :	30
<b>Superficie totale des chartes valides :</b>	<b>1 342 ha</b>
Nombre de chartes en cours de renouvellement :	2

Le CEN Nouvelle-Aquitaine et le groupement forestier Avenir Forêt ont engagé **toutes leurs parcelles** au sein de la ZPS

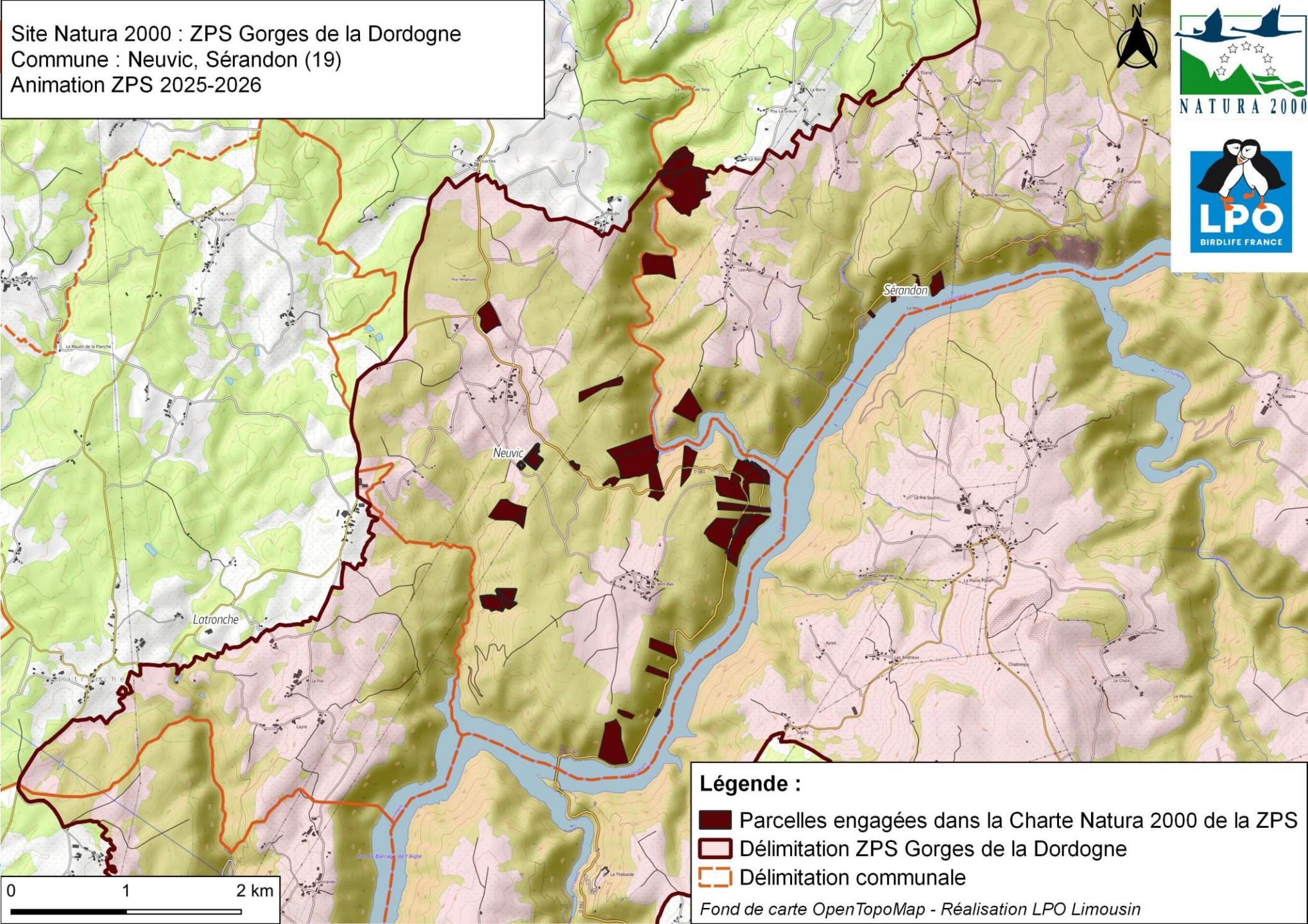
# CHARTE N2000

Site Natura 2000 : ZPS Gorges de la Dordogne  
Commune : Neuvic, Sérandon (19)  
Animation ZPS 2025-2026



## Localisation des chartes souscrites en 2025 à Neuvic :

- CEN Nouvelle-Aquitaine
- 2 propriétaires privés
- Avenir Forêt



Agir pour la biodive

0 1 2 km

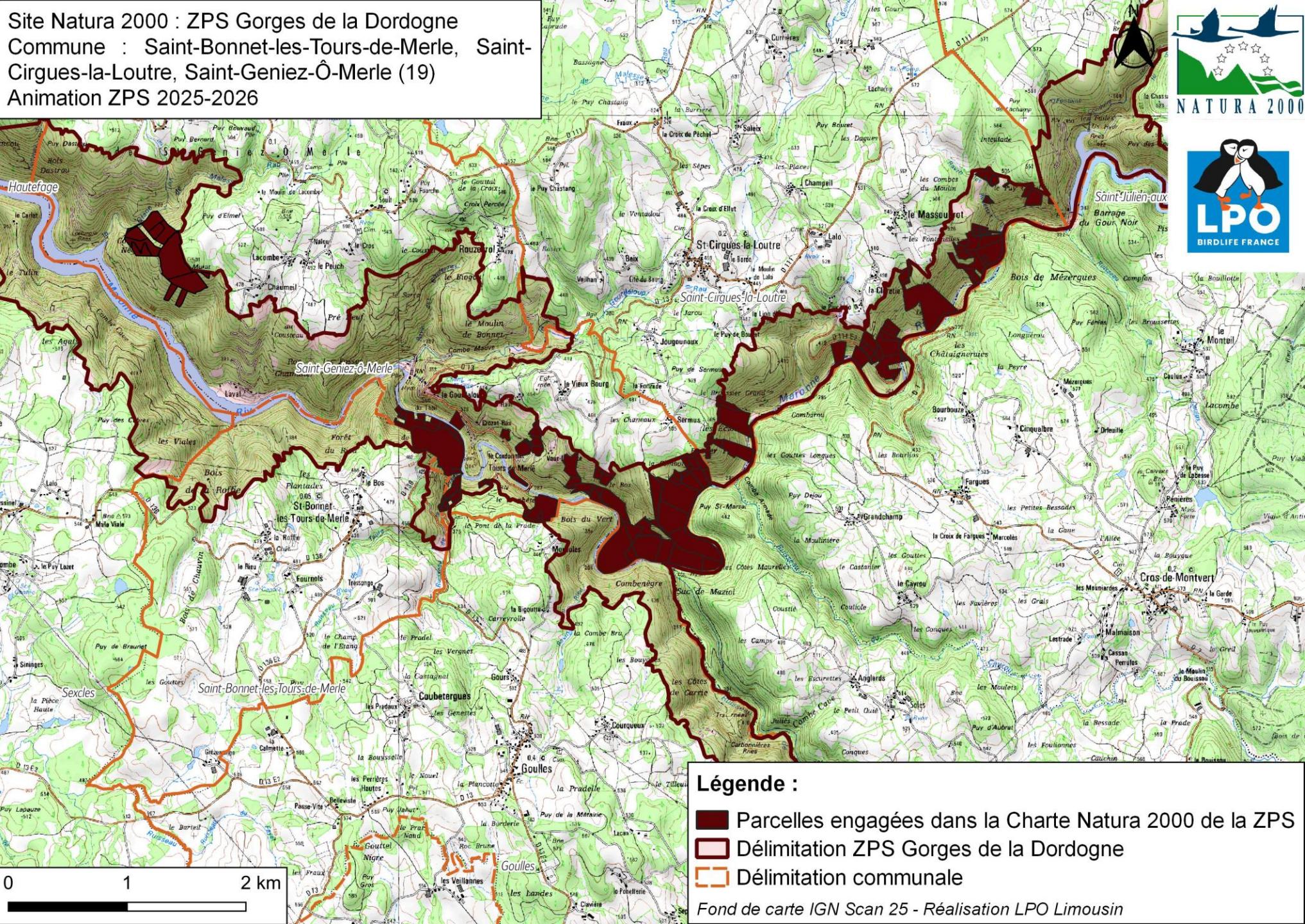
# CHARTE N2000

Site Natura 2000 : ZPS Gorges de la Dordogne  
Commune : Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle, Saint-Cirgues-la-Loutre, Saint-Geniez-Ô-Merle (19)  
Animation ZPS 2025-2026

## Localisation des chartes souscrites en 2025 sur la Maronne :

- CEN Nouvelle-Aquitaine
- Avenir Forêt

1ères chartes dans les gorges de la Maronne



Agir pour la biodiversité

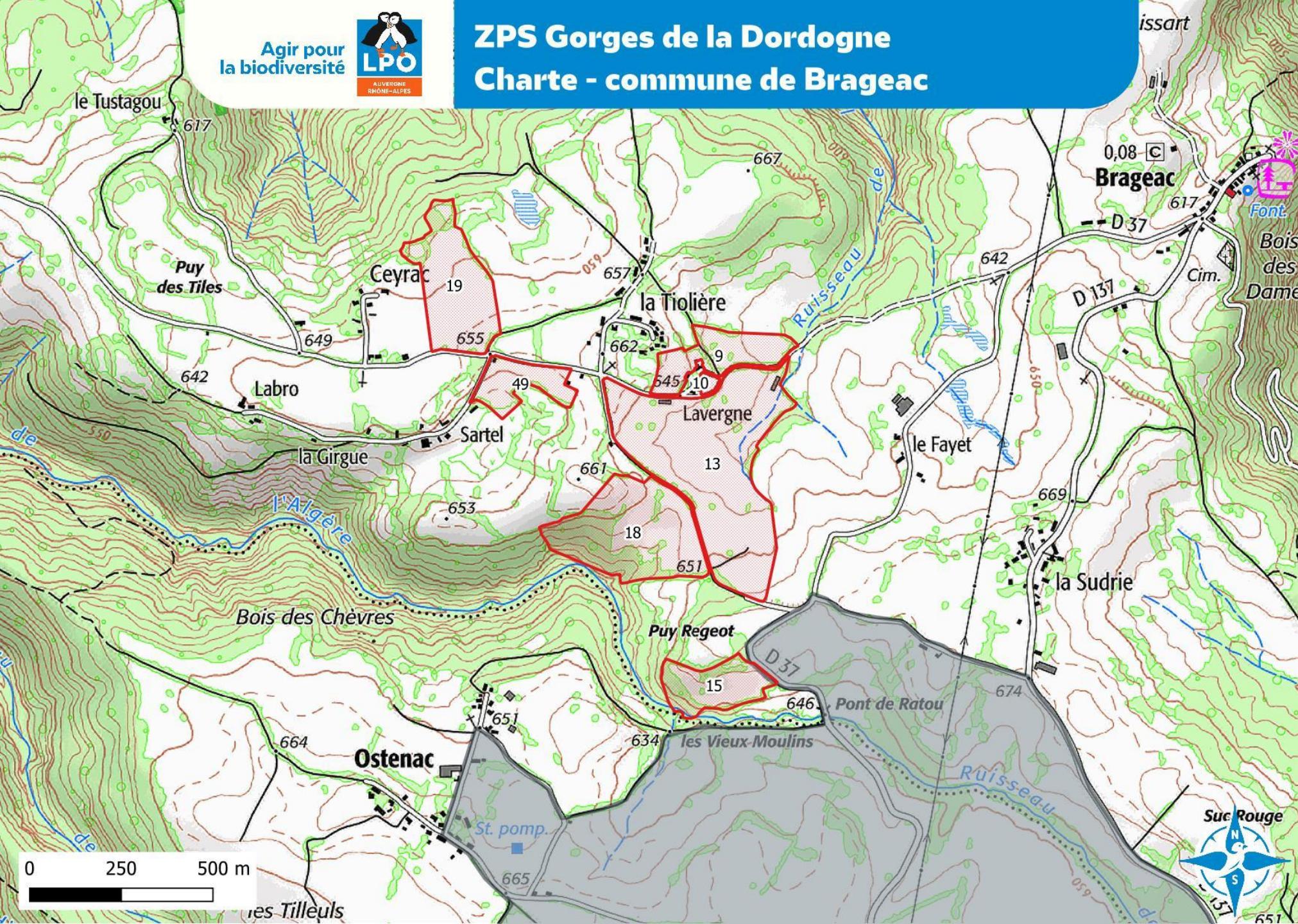
# CHARTE N2000

Agir pour  
la biodiversité



## ZPS Gorges de la Dordogne Charte - commune de Brageac

**Localisation des chartes souscrites en 2025 sur la commune de Brageac**



Agir pour  
la biodiver

# CHARTE N2000

Agir pour  
la biodiversité



ZPS Gorges de la Dordogne

Charte - communes de Messeix, Savennes et Larodde

**Localisation des chartes souscrites en 2025 sur les communes de Messeix, Savennes et Larodde**



Agir pour  
la biodive

# CONTRATS NATURA 2000

3 types de contrats existent :

- **Les forestiers**
- **Les agricoles**
- **Les ni-agricoles ni-forestiers**



Durée d'engagement : 5 ans\*

(\*sauf contrat bois sénescant pour 30 ans)

Actions à mettre en place, **en faveur de la biodiversité** sur les parcelles

Ces engagements peuvent entraîner un surcoût ou des pertes financières

→ Pertes financières compensées par la Région et l'Europe



# CONTRATS NATURA 2000 SUR LA ZPS

**2025-2026** : ouverture de financement par la Région Nouvelle-Aquitaine

**2 AAP** : janv.-mars 2025 / nov. 2025 – janv. 2026

Actuellement pas de financement côté Région Auvergne-Rhône-Alpes

## ❖ Historique de réalisation de contrats sur la ZPS :

- 1<sup>er</sup> contrat en 2020 : restauration de mares
- 3 contrats « bois sénescents » en 2022
- 3 contrats « bois sénescents » en mars 2025
- 5 contrats « bois sénescents » en janvier 2026

→ **TOTAL = 12 contrats réalisés en 13 ans d'animation du site pour 89,76 ha**

→ **Plusieurs contrats forestiers « bois sénescents » potentiels côté Auvergne**



Arbre contractualisé ©A. Possich/LPO

# EXEMPLE CONTRAT FORESTIER « BOIS SÉNESCENT »



**Objectifs** : favoriser le développement de bois sénescents en forêt pour améliorer le statut de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Les milieux forestiers sont laissés **en libre évolution** pour une **durée minimale de 30 ans**.

**Principe** : conserver des **arbres** sénescents au sein **d'îlot** de sénescence.



Arbre contractualisé ©A. Possich/LPO



**Min. 10 tiges / ha**



**0,5 ha minimum**

**Indemnisation** : plafond de 2 500 €/ha

Barème défini en fonction des essences sélectionnées. Ex : 161 € pour le chêne et 120 € pour le hêtre.

Possibilité de faire plusieurs îlots sur une ou plusieurs parcelles

ou

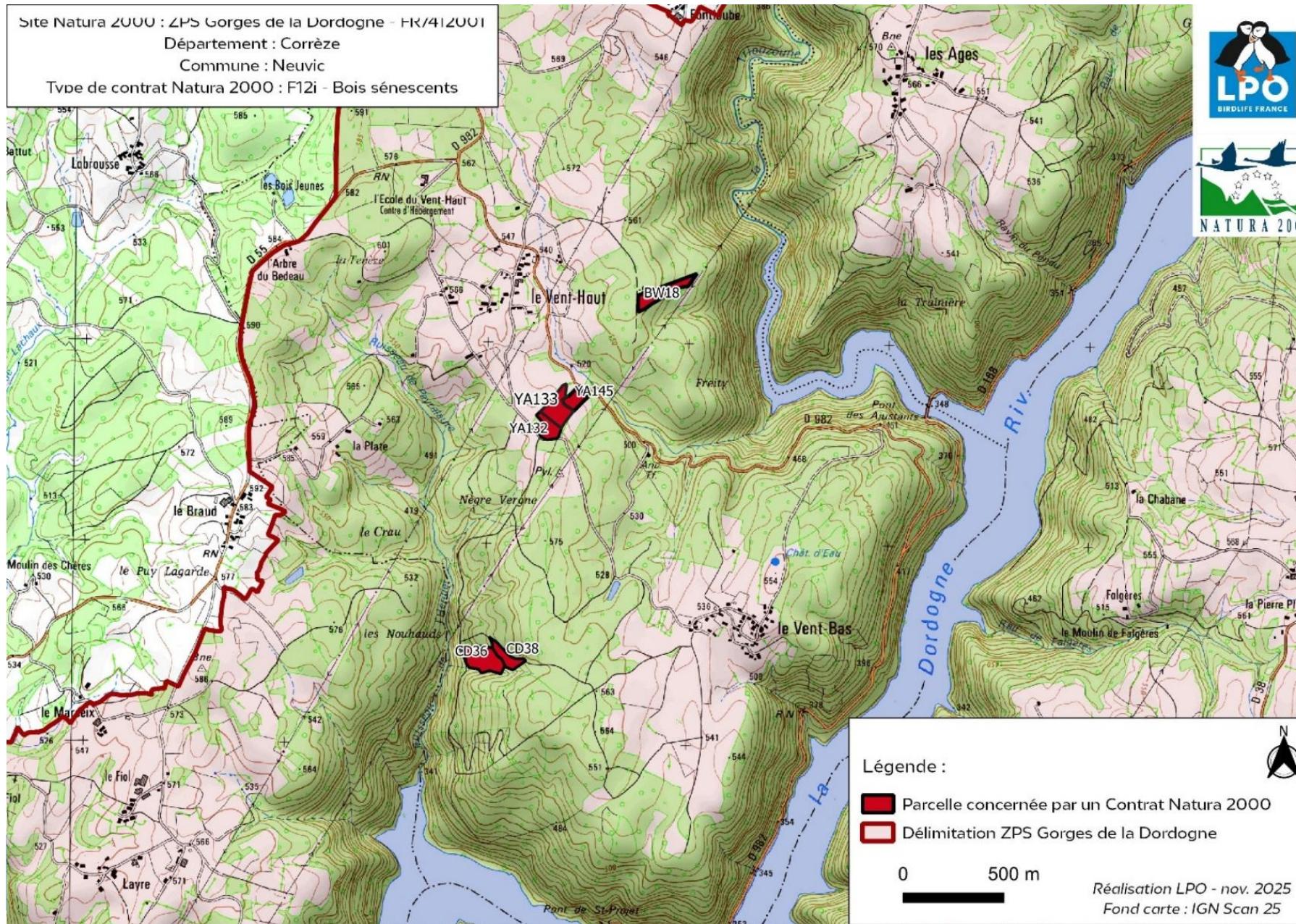
un îlot sur une ou plusieurs parcelles

**Indemnisation** : plafond de 2 000 €/ha

# CONTRATS NATURA 2000 SUR LA ZPS



Site Natura 2000 : ZPS Gorges de la Dordogne - FR/41Z001  
Département : Corrèze  
Commune : Neuvic  
Type de contrat Natura 2000 : F12i - Bois sénescents



Contrats « bois sénescents » sur la commune de Neuvic avec **deux propriétaires privés et Avenir Forêt** en 2025-2026

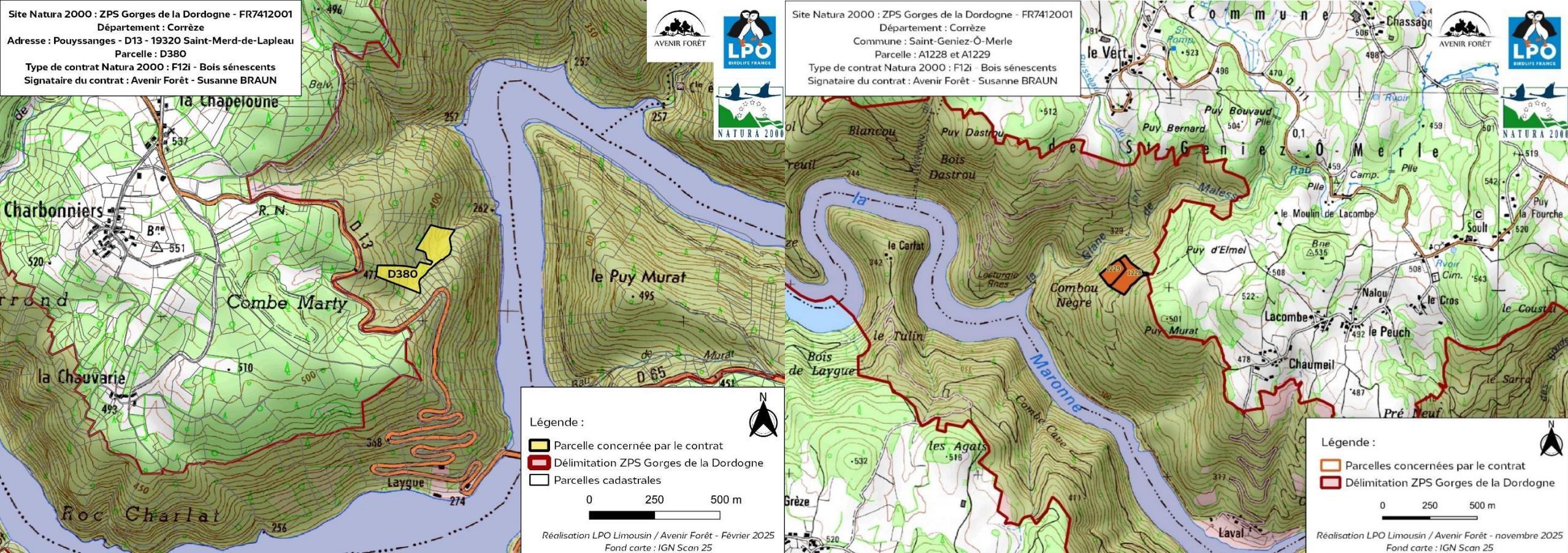
5,18 ha

# CONTRATS NATURA 2000 SUR LA ZPS



2 contrats « bois sénescents » Avenir Forêt 2025-2026

## 3,28 ha à St-Merd-de-Lapleau et 1,3 ha à St-Geniez-Ô-Merle



Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

1<sup>er</sup> contrat sur la Maronne

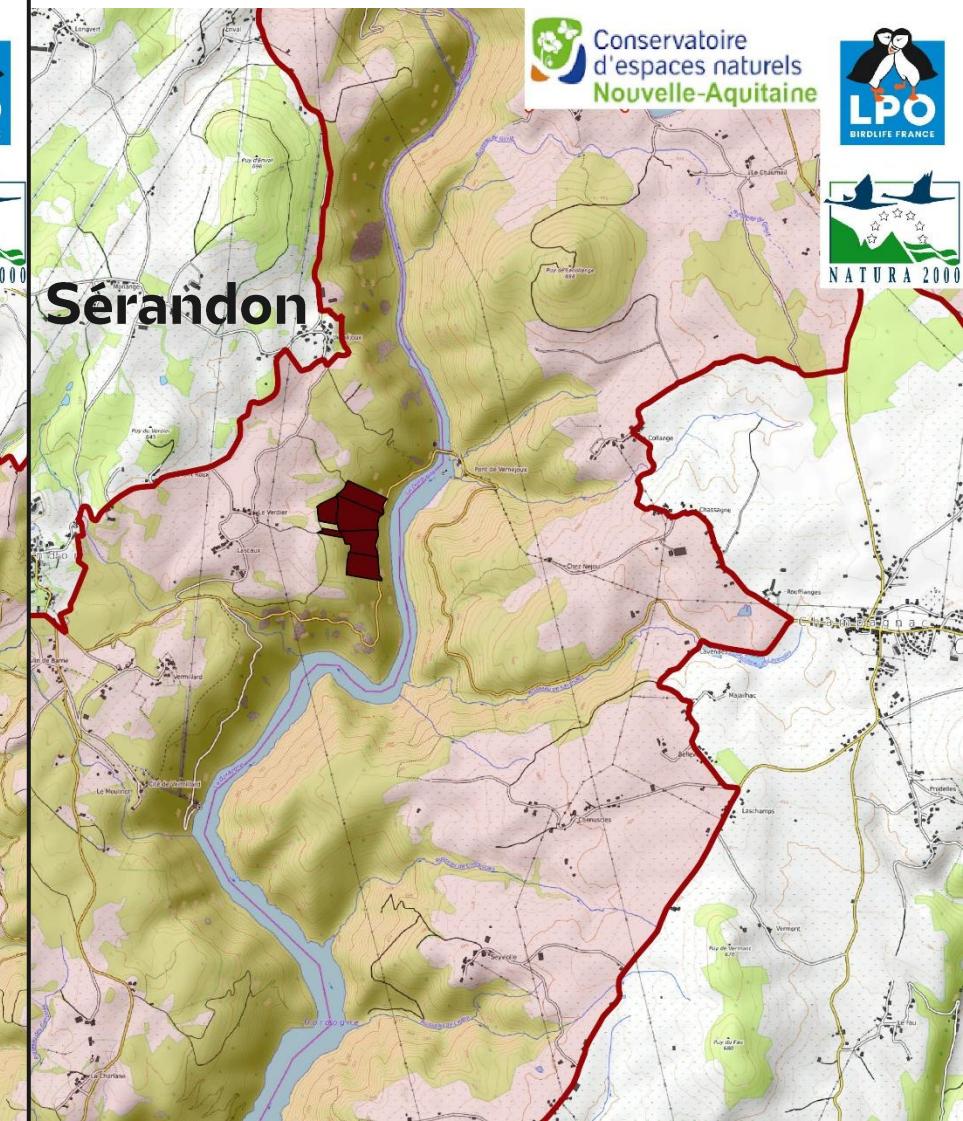
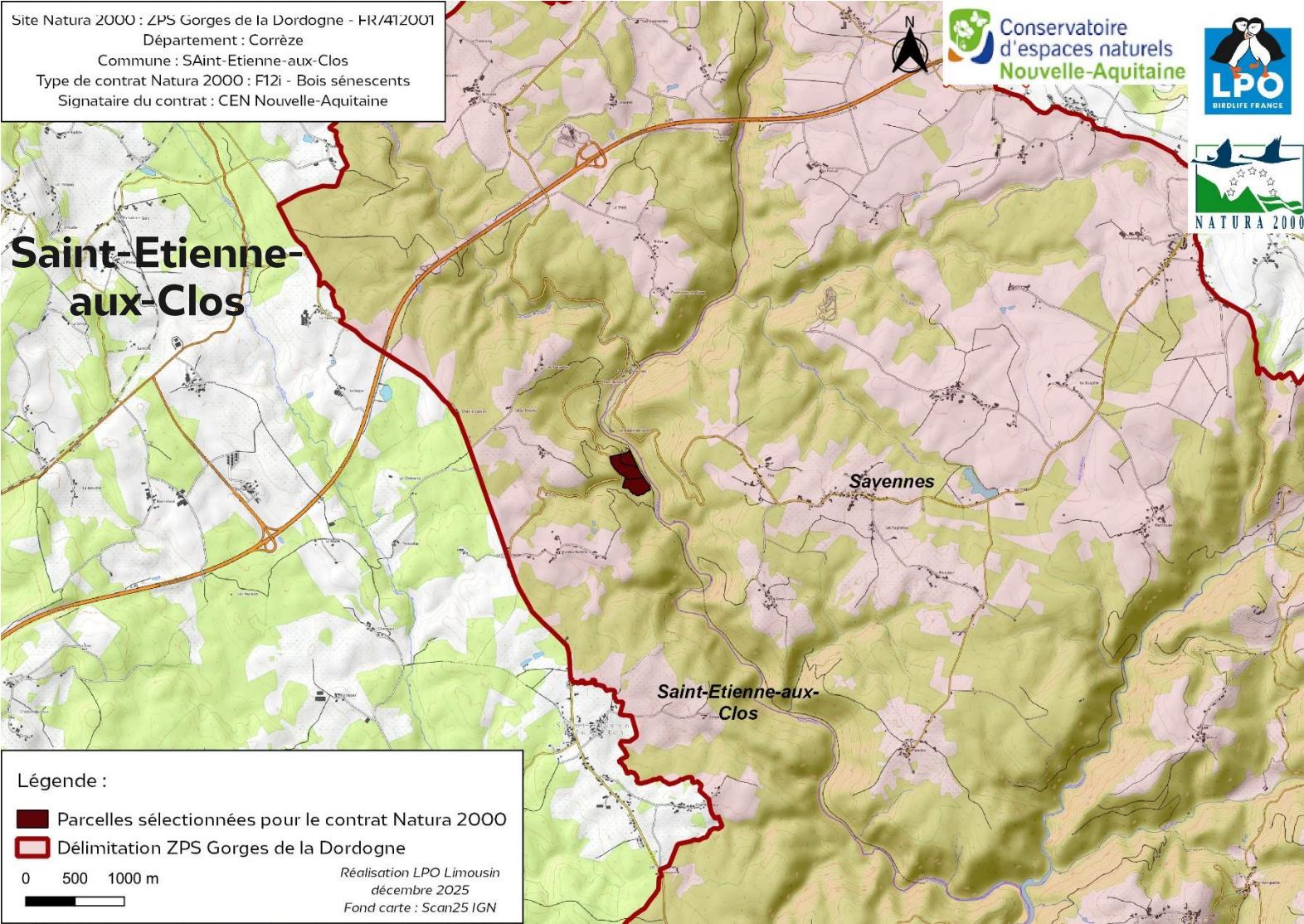
# CONTRATS NATURA 2000 SUR LA ZPS



2 contrats « bois sénescents » CEN Nouvelle-Aquitaine 2025-2026 :

**6,43 ha à Saint-Etienne-aux-Clos et 8 ha à Sérandon**

Site Natura 2000 : ZPS Gorges de la Dordogne - HR/412001  
Département : Corrèze  
Commune : SAint-Etienne-aux-Clos  
Type de contrat Natura 2000 : F12i - Bois sénescents  
Signataire du contrat : CEN Nouvelle-Aquitaine



## Objectifs :

- 1-** Evaluer les impacts des projets sur les habitats naturels et les espèces qui ont justifié la désignation des sites N2000.
- 2-** Optimiser les projets vis-à-vis des enjeux liés à N2000.
- 3-** Encadrer l'autorisation des projets affectant un site N2000 et le cas échéant s'opposer à la réalisation des projets qui ne remplissent pas les conditions exigées.

**Les EI ne visent pas à empêcher les projets** qui y seraient soumis, mais visent à **s'interroger dès la conception du projet** pour trouver, lorsque c'est nécessaire, **des solutions pour limiter l'impact des projets** sur l'environnement.

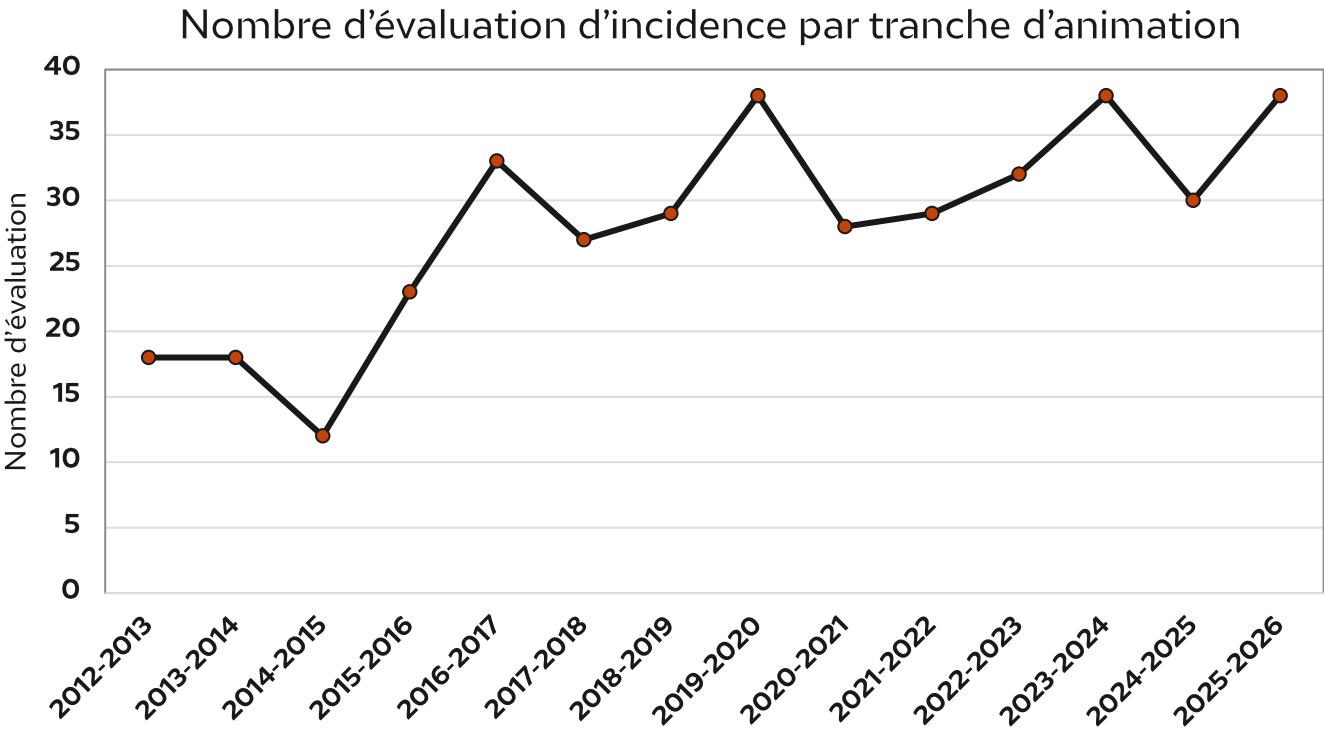


Faucon pèlerin © P. Harle/LPO

# LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES

## Projets récurrents :

- Forestiers : coupes, défrichements
- Hydroélectricité
- Lignes électriques
- Manifestations sportives

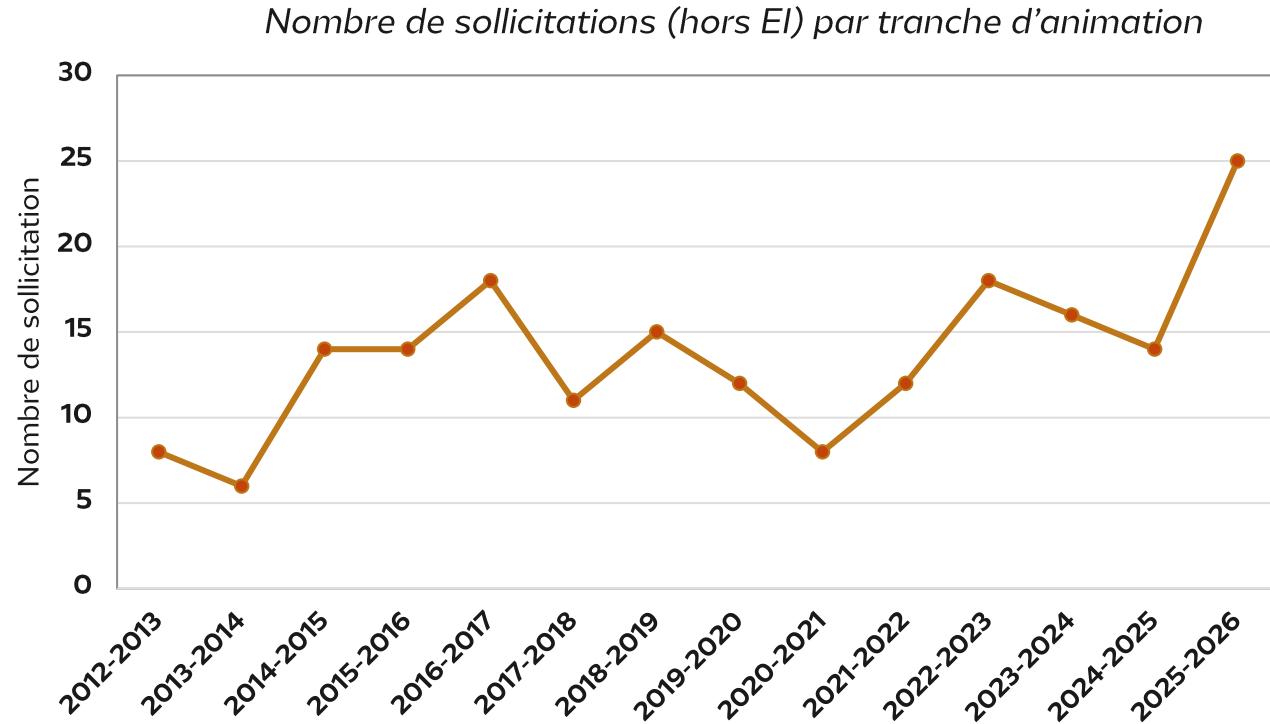


**2025-2026 : 38 évaluations  
d'incidences**

# AUTRES TYPES DE SOLICITATIONS

## Autres sollicitations :

- Forestiers : documents de gestion sylvicole, conseils ...
- Agriculteurs : conseils, aménagements...
- Renseignements auprès des particuliers, associations, communes ...



**2025-2026 : 25 sollicitations diverses**

## EXEMPLE DE SOLICITATIONS RÉGULIÈRES

Exemple : Evènements sportifs rando/trail

⇒ **Le parcours est adapté tous les ans pour éviter les zones sensibles et avec des oiseaux nicheurs**



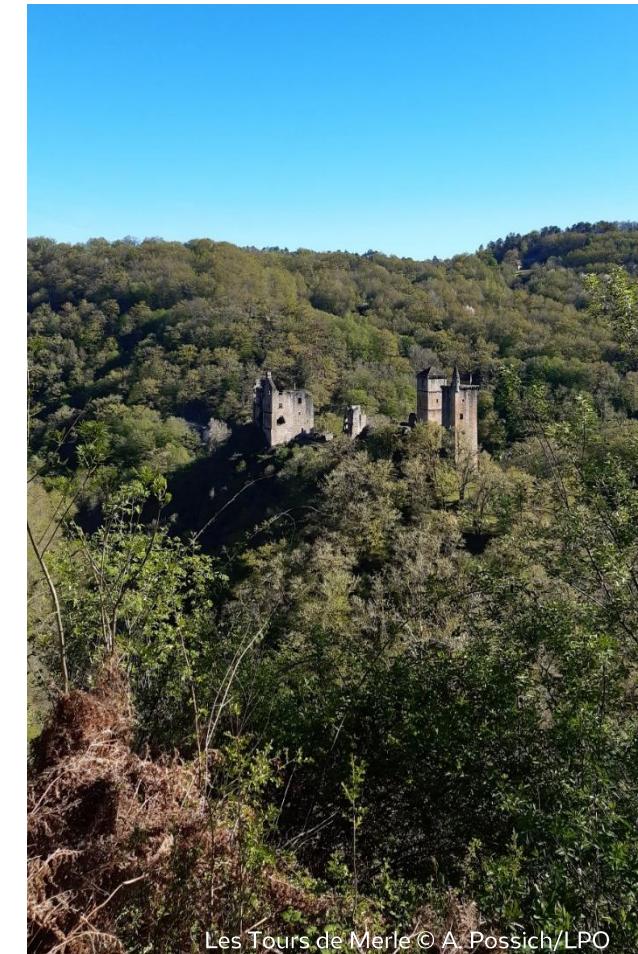
Objectif les prochaines années : être présent chaque année à au moins un gros évènement sportif sur le territoire

- **Rappel sur la réglementation au titre du Code de l'Environnement :** Interdiction de destruction ou d'altération des sites de reproduction des espèces protégées.
- **Eviter le dérangement en période de reproduction des espèces : du 1<sup>er</sup> mars au 31 août**

## AUTRES ACTIONS SUR LA ZPS



- Crédit à la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Maronne
- Echanges avec des partenaires :
  - **Conservatoire botanique (CBNMC)** : réactualisation des cartographies d'habitats sur site Natura 2000 => reclassement de boisement en habitat d'intérêt communautaire sur la ZSC Vallée de la Dordogne
  - **Conservatoire du littoral** : nouveau plan de gestion de leurs parcelles autour du lac de Bort
- Participation au COPIL de la ZSC Vallée de la Dordogne



Les Tours de Merle © A. Possich/LPO

## AUTRES ACTIONS SUR LA ZPS

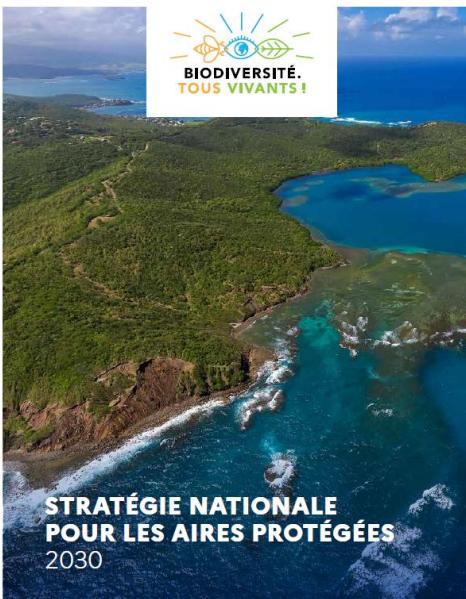
- Réunion dans le Cantal le 9 octobre 2025 dans le cadre de la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP) => rencontre des maires du territoire



### La stratégie pour les aires protégées 2030 : les grands principes



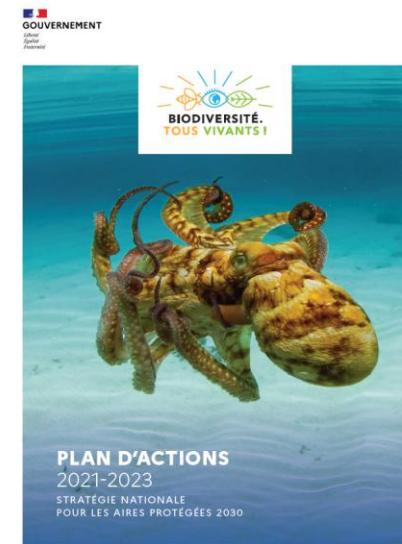
GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



La **stratégie pour les aires protégées** adoptée en janvier 2021, pour **10 ans**, se décline à travers des plans d'actions triennaux.

Objectifs : protéger au moins **30 %** du territoire national, dont **10 %** sous **protection forte**, en cohérence avec la stratégie « eau, air, sol ». Une stratégie qui repose sur le **rôle primordial des collectivités territoriales, aux côtés de l'État, pour préserver la biodiversité**.

Une stratégie qui n'est **plus limitée aux outils réglementaires**, mais sur une **diversité d'outils** et leurs synergies, en réponse à une **diversité d'écosystèmes, d'enjeux de gestion, d'usages...**

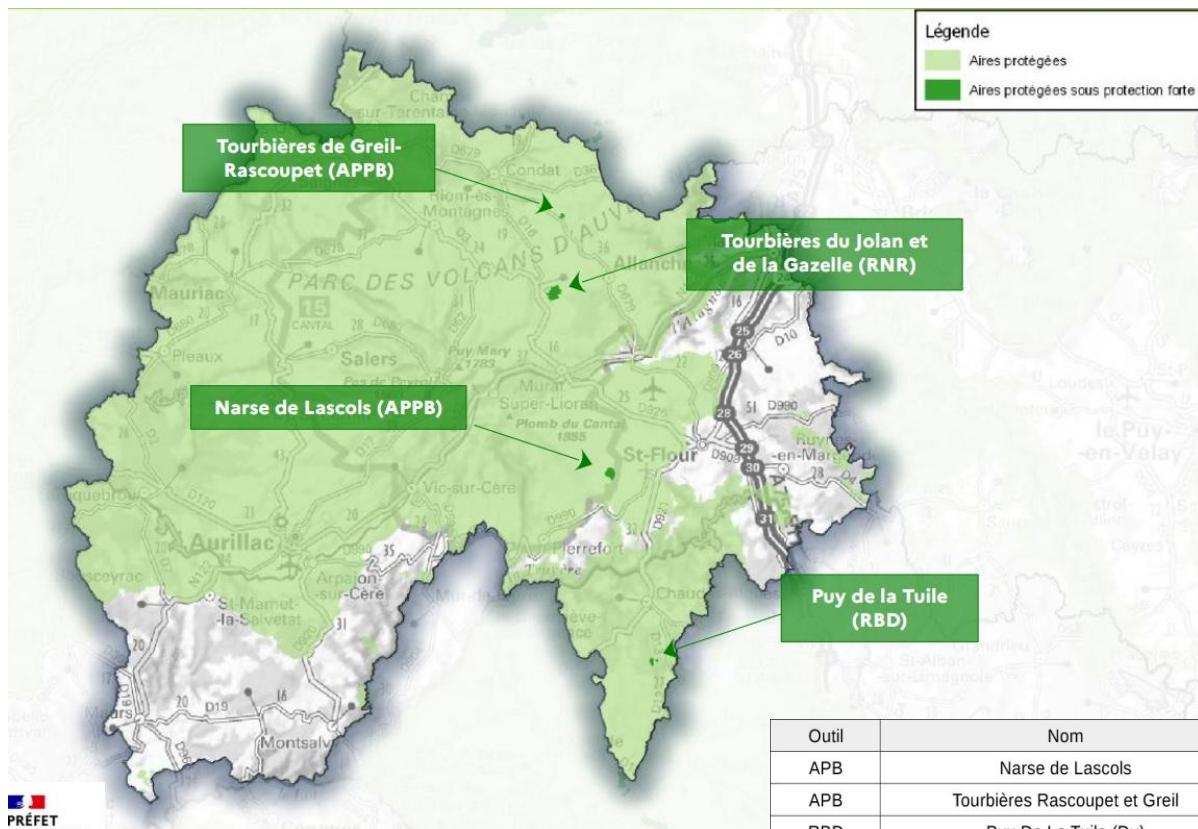


Agir pour  
la biodiversité



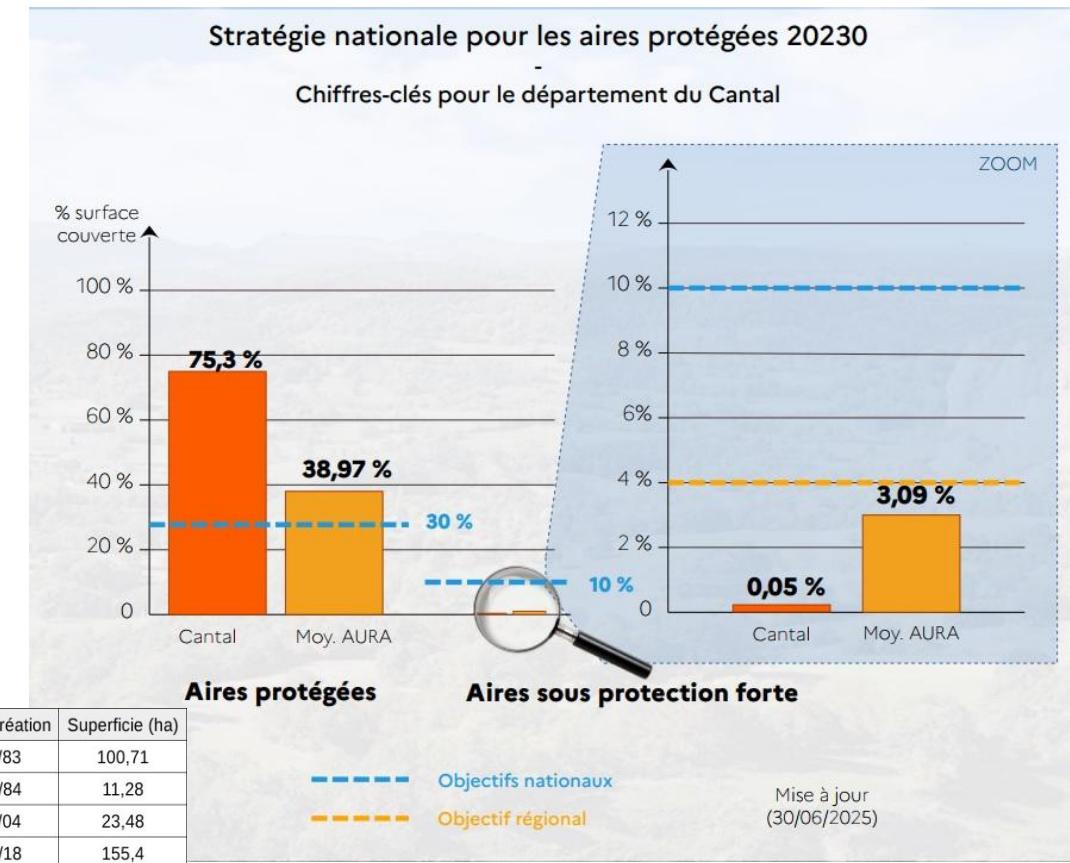
RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

## ➤ Le réseau des aires protégées dans le Cantal : Etat des lieux



Outil	Nom	Date de création	Superficie (ha)
APB	Narse de Lascols	11/08/83	100,71
APB	Tourbières Rascoupet et Greil	09/10/84	11,28
RBD	Puy De La Tuile (Du)	26/11/04	23,48
RNR	Tourbières du Jolan et de la Gazelle	14/06/18	155,4

Bilan sans double-compte : 290,89 hectares en aires protégées sous protection forte, soit 0,05 % du département.



Représentants techniques des structures travaillant sur le volet diagnostique écologique

56 sites pré-identifiés

GT Haut Cantal  
Dordogne

GT Saint-Flour

GT Aurillac -  
Châtaigneraie

GT Hautes-terres

Acteurs du territoire travaillant sur le volet environnement  
Représentants des usagers

15 sites retenus

Assise territoriale des  
oiseaux

Élus de l'ensemble des collectivités du département  
Représentants des usagers du département  
Représentants des services de la préfecture

Groupe  
projet

Groupe  
projet

Groupe  
projet

Groupe  
projet

Élus concernés par l'enveloppe  
Représentants des usagers locaux

## La démarche dans le Cantal :



Agir pour  
la biodiversité

Enjeux forts sur la  
nidification de rapaces  
forestiers et rupestres



## Légende

- Périmètre site
- Communes

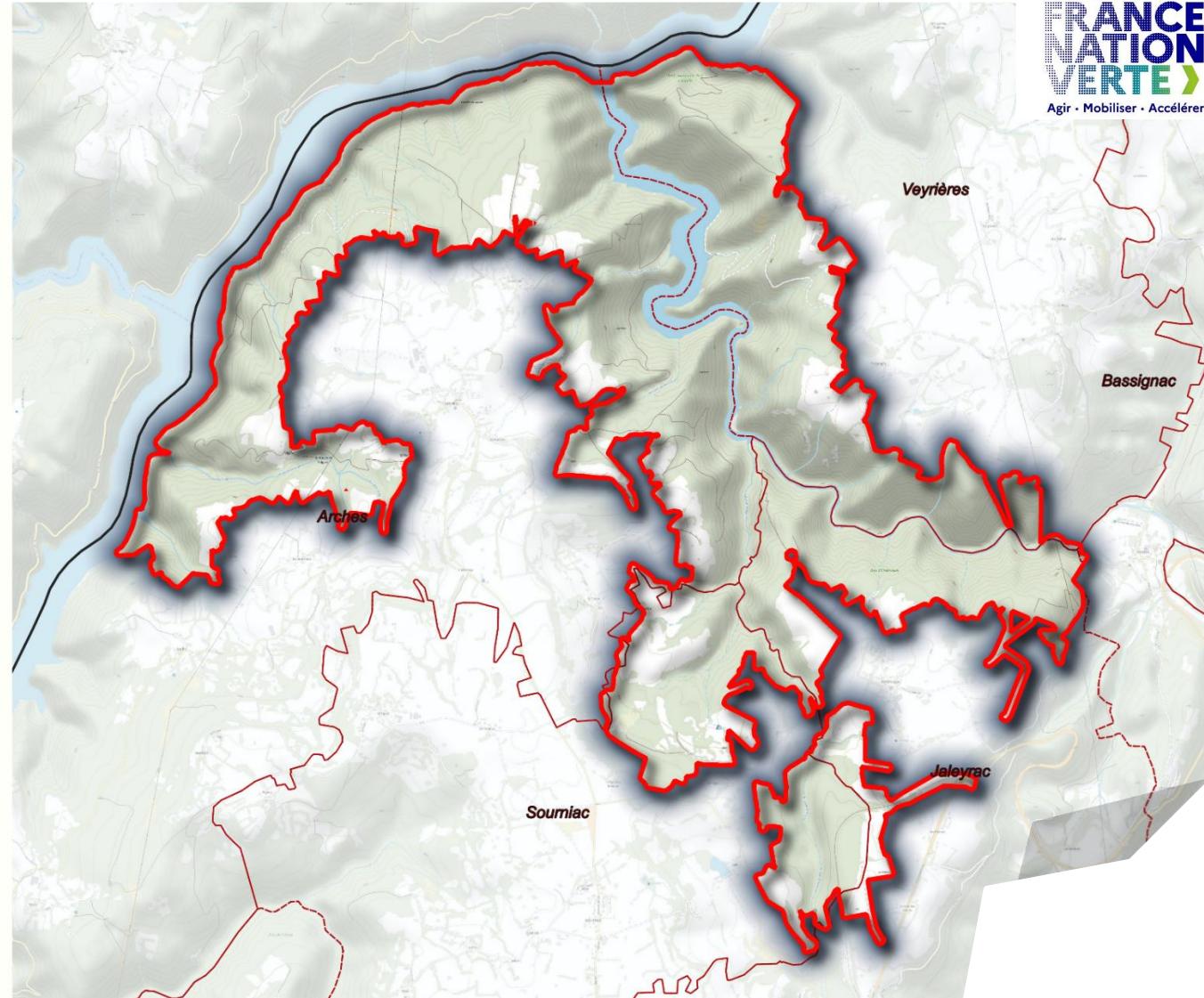
 PRÉFET  
DU CANTAL

Liberté  
Égalité  
Fraternité



0 1 2 km

Réalisation : Julien Curassier - LPO AuRA  
Sources : IGN, Base de données LPO



## ➤ Démarche également en cours en Corrèze et dans le Puy-de-Dôme



Moyenne régionale Nouvelle-Aquitaine : 23 % d'aires protégées => 0,53 % en protection forte

Corrèze : 33 % d'aires protégées => 0,18 % en protection forte

Objectif régional : 1 % de protection forte pour le territoire de Nouvelle-Aquitaine

**Pour la ZPS des Gorges de la Dordogne** : Création de 2 Réserves Biologiques Intégrales (RBI) par l'ONF, à Frétigne (Soursac) et Gorges du Dognon (Monestier-Port-Dieu)

# LE SUIVI DES ESPÈCES ET L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES



## Objectifs du suivi :

- Localisation des territoires de reproduction
- Veille de l'état de conservation des populations
- Récolte de données

**Contraintes** : surface et topographie du site, nombre d'espèces, discrétion des espèces

**Cibles principales** : Aigle botté et Circaète Jean-le-blanc

*Complémentarité temps et espace avec le Milan royal (PNA)*

© F.Journeaux – Aigle botté



## 2025

Nb de territoires occupés	Aigle botté	Milan royal	Circaète Jean-le-Blanc
Cantal	4	7 (2 certains)	0
Corrèze	13 (6 certains)	12 (3 certains)	5 (2 certains)
Puy-de-Dôme	4 (2 certains)	4 (1 certain)	2
Total	21	23	7

**Aigle botté** : maintien global.  
*Difficulté pour certains sites où l'espèce s'est déplacée.*

**Circaète** : se maintien dans le sud de la ZPS mais pas d'observation au nord.  
*Difficulté pour retrouver les territoires.*

**Milan royal** : maintien, voir en augmentation.  
*Mais difficulté à évaluer la réussite de la reproduction (nombre de jeunes à l'envol ?).*

## Bilan 2023- 2026 : Aigle botté



© F.Desbordes/LPO



Agir pour  
la biodiversité

Agir pour  
la biodiversité



### Données de reproduction d'Aigles bottés Entre 2023 et 2026 ZPS des Gorges de la Dordogne

#### Légende

ZPS Gorges Dordogne

Aigle botté

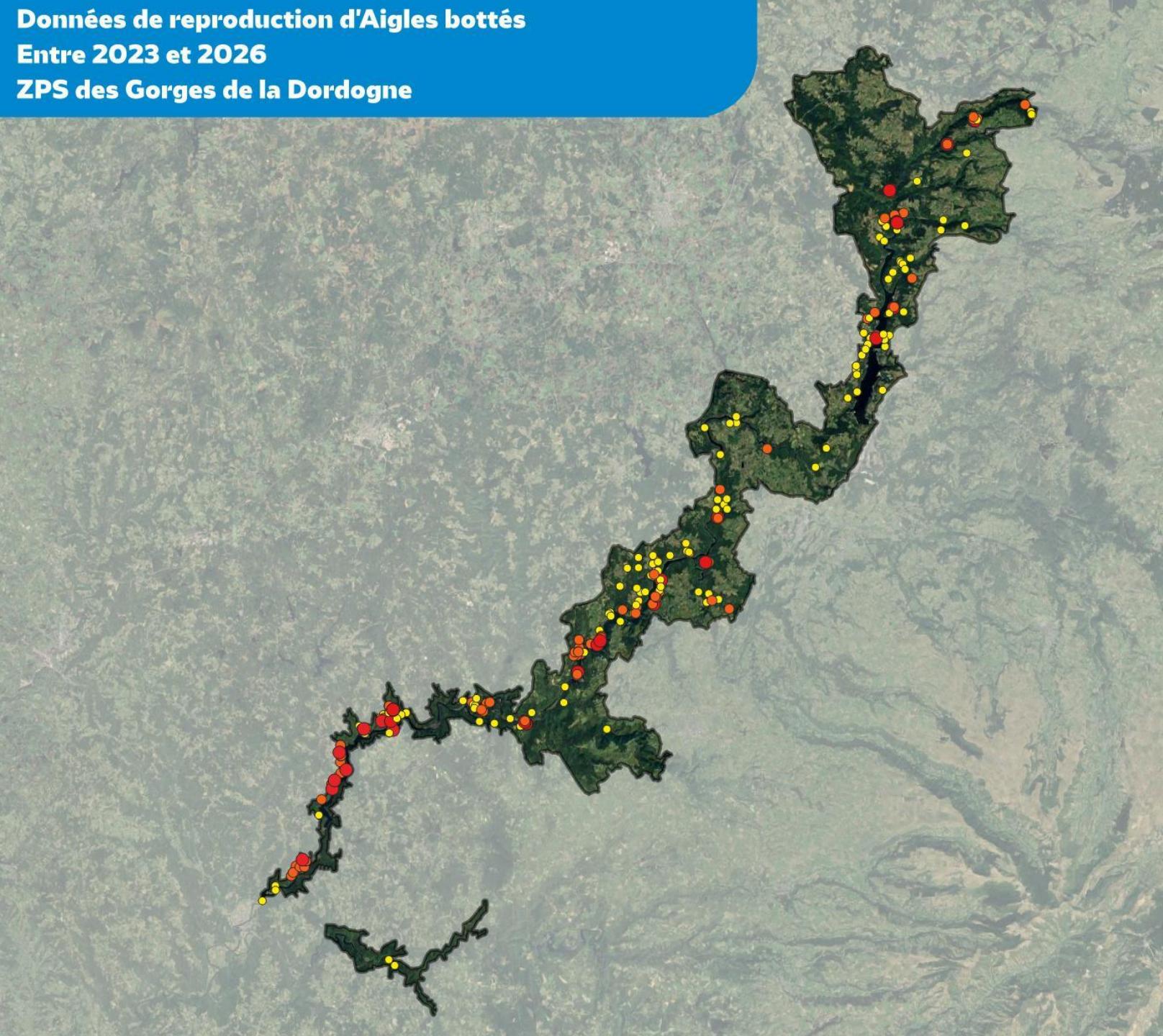
Reproduction

- Certain
- Probable
- Possible



0 7,5 15 km

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes) & Faune Limousin  
Conception : Margot THARAN (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)  
Date de réalisation : 2026-01-06



# LE SUIVI DES ESPÈCES

Bilan 2023-  
2026 :

## Circaète Jean- le-Blanc



© F.Desbordes/LPO



Agir pour  
la biodiversité

### Légende

ZPS Gorges Dordogne

Circaète-Jean-le-Blanc

Reproduction

- Certain
- Probable
- Possible



0 7,5 15 km

Sources : VisioNature (Réseau LPO  
en Auvergne-Rhône-Alpes)  
& Faune Limousin

Conception : Margot THARAN  
(LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Date de réalisation : 2026-01-06



## Bilan 2023-2026

- ☛ Des difficultés liées au terrain et à la configuration des gorges, peu d'observateurs
  - ☛ Des espèces qui semblent toutefois se maintenir, avec une fidélité au site
  - ☛ Difficulté d'évaluer l'état de conservation des populations
- 
- ☛ **Deux projets supplémentaires de suivis des espèces en soutien au suivi régulier**



© J. Sottier – Circaète-Jean-le-Blanc

# LES ANIMATIONS SCOLAIRES - 2025

➤ **Thématique** : Découverte des oiseaux et de la biodiversité des Gorges de la Dordogne

Département	Ecole	Classe	Nombre d'élève
Corrèze	1 école élémentaire à Marcillac-la-Croisille	Petite et moyenne section	22
Auvergne	6 animations, 3 écoles : Lanobre, Champagnac, Cros (L'Aventurine)	Maternelle et école primaire Tous niveaux	106

**128 élèves sensibilisés**



Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



## 88 personnes sensibilisées

Date	Lieu	Thématique	Nombre de participant
16 juillet et 20 août 2025	Belvédère de gratte-bruyère à Sérandon	Observation des rapaces des Gorges	40
10 juillet 2025	Belvédère de Bort-les-Orgues	Présentation du suivi sur les pics et observation des oiseaux	6
19 mars 2025	Champagnac	Randonnée découverte des rapaces nocturnes	5
28 mars 2025			15
05 août 2025	Larodde	Randonnée découverte des rapaces diurnes	22

Animation nocturne à Champagnac © LPO AURA



## Bilan 2023-2026

- **SCOLAIRE** : 19 animations pour 450 élèves sensibilisés
- **GRAND PUBLIC** : 16 animations pour 192 personnes sensibilisées

**En moyenne par an** : 5 à 6 animations pour 120 personnes



FRANCE

Découverte ornithologique sur les hauteurs limousines



- ❖ En juin 2025 : **Séjour Escursia** animé par la LPO Limousin, en partenariat avec les gites « les Maisons de Coline » à Sérandon

> Reconduit en mai 2026

# LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Dépliants de présentation du site N2000 :  
5 000 exemplaires

Dépliants Biodiv' Sports (5 activités) :  
1 300 exemplaires

Exposition : 2 exemplaires

⇒ Plusieurs supports d'animation



Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

Qu'est ce qu'un site Natura 2000 ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels et paysagers, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.

Le site des Gorges de la Dordogne

La richesse des Gorges de la Dordogne réside dans ses populations de rapaces nicheurs, dont certains sont aujourd'hui rares à l'échelle de l'Europe. Cette richesse biologique se retrouve également dans les forêts de pentes attenantes au cours d'eau qui constituent un massif forestier de plus de 25 000 ha. Celles-ci forment un corridor boisé le long de la Dordogne sur un linéaire de 113 km. Ce site est essentiel pour de nombreuses espèces d'oiseaux menacés venant se nourrir et se reproduire dans ces habitats naturels.



37 x 210 mm

À la découverte des Gorges de la Dordogne

Gestion du site

Les sites Natura 2000 sont gérés par les régions et animés par diverses structures. La LPO AURA - OT Ausvergne et la LPO Dordogne sont amantrices depuis plus de dix ans du site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne. Le rôle des animateurs est : de veiller à la conservation des espèces et leur prise en compte dans les politiques locales, informer et sensibiliser sur les enjeux du site, accompagner les propriétaires dans la mise en place d'outils de protection.

Le site des Gorges de la Dordogne

Les zones dédiées pour la protection des oiseaux sont appelées des Zones de Protection Spéciales (ZPS), selon la Directive Européenne « Oiseaux » des 24/9/92.

Corrèze

Cantal

Puy-de-Dôme

Le territoire de la zone Natura 2000 des Gorges de la Dordogne est divisé en deux parties principales : la partie amont (Gorges de Chastang) et la partie aval (Gorges de la Dordogne). Les deux parties sont reliées par la rivière Maronne.

L'association La Dordogne de Villages en Barrages propose une expédition unique à la découverte des Gorges de la Dordogne sur plus de 430 km de sentiers de randonnée balisés sur les 2 rives de la rivière.

Infos : [gorgesdeldordogne-n2000.fr](http://gorgesdeldordogne-n2000.fr)

Pour en savoir plus : [gorgesdeldordogne-n2000.fr](http://gorgesdeldordogne-n2000.fr)

## SITE NATURA 2000 DES GORGES DE LA DORDOGNE

Le site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne est situé à cheval sur les départements de la Corrèze, du Cantal et du Puy-de-Dôme. Il a été créé en 2006 par rapport à ses enjeux de préservation des milieux. Il couvre un peu plus de 48 000 ha et 62 communes au sein d'habitats majoritairement forestiers. Une partie du site est également présent sur une rivière affluente, la Maronne.

Pourquoi un site Natura 2000 ?

Ce site a pour objectif la préservation de 16 espèces d'oiseaux menacées inscrites à la directive européenne « Oiseaux ». Aigle botté, Circassie Jean-le-Blanc, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, Pic noir, Milan royal, Engoulement d'Europe, Bardedre apivore, Pie-grièche dorchorète...

Cette zone est essentielle pour ces espèces en période de reproduction, de migration ou pour la recherche de nourriture.

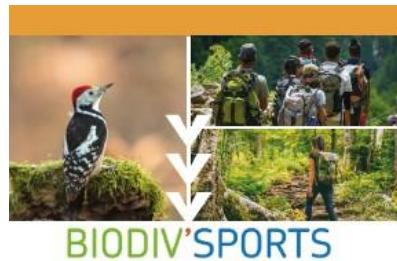
Une protection passe par la conservation de bons milieux de vie : les zones forestières, ripariennes, humides et les plateaux ouverts.

Corrèze

Cantal

Puy-de-Dôme

### Les différents milieux des Gorges de la Dordogne



PRENDRE EN COMPTE LA  
FAUNE SAUVAGE DANS  
VOS ACTIVITES !



# LA COMMUNICATION

⇒ **1 bulletin d'informations / an**  
Diffusée au communes et partenaires

⇒ **4 vidéos de sensibilisation**

⇒ **Actualité sur le site internet :**

<https://gorgesdeladordogne.n2000.fr/>



## Bulletin d'informations aux communes

### Site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne



Les Gorges de la Dordogne. © Romain Riols

mai 2025



#### ❖ Nouvelle animatrice côté Puy-de-Dôme/Cantal



A partir du mois d'avril 2025, une nouvelle animatrice de site pour la partie Puy-de-Dôme/Cantal prend le relai de Clémentine Guerber, qui animait le site depuis 2021.

Margot est originaire de Gironde où elle a grandi. Ses dernières expériences professionnelles l'ont amené à arpenter le littoral Atlantique de la Charente-Maritime à la baie de Somme, en passant par la Bretagne.

En Auvergne depuis 2021, elle est passionnée par la nature et aime transmettre ses connaissances. Elle a exercé des missions d'éducation à l'environnement et d'animation nature ainsi que des actions en lien avec la nature en ville et les Refuges LPO. Elle sensibilise et accompagne divers publics en Auvergne (scolaires, grand public, entreprises...) autour de la thématique de la biodiversité. Aujourd'hui, elle se tourne vers des missions en lien avec la conservation des milieux naturels et des espèces.

N'hésitez pas à noter ce nouveau contact pour toutes demandes d'informations sur le dispositif Natura 2000 qui concerne les communes du Puy-de-Dôme et du Cantal.

**Margot THARAN**  
[margot.tharan@lpo.fr](mailto:margot.tharan@lpo.fr)  
07 45 86 04 1

Pour la Corrèze vous pouvez contacter Amélie POSSICH,  
[amelie.possich@lpo.fr](mailto:amelie.possich@lpo.fr) / 06 22 52 42 33



# BUDGET ANIMATION DE LA ZPS

## Financement d'animation : Région Nouvelle-Aquitaine

Budget annuel : 92 040 € pour 156 jours d'animation financés

*Répartition à égalité LPO Auvergne et LPO Limousin*

**Budget 2023-2026 : 276 120 € pour 468 jours d'animations**

## Animation 2025-2026

Assistance administrative :  
COPIL, bilans

10%

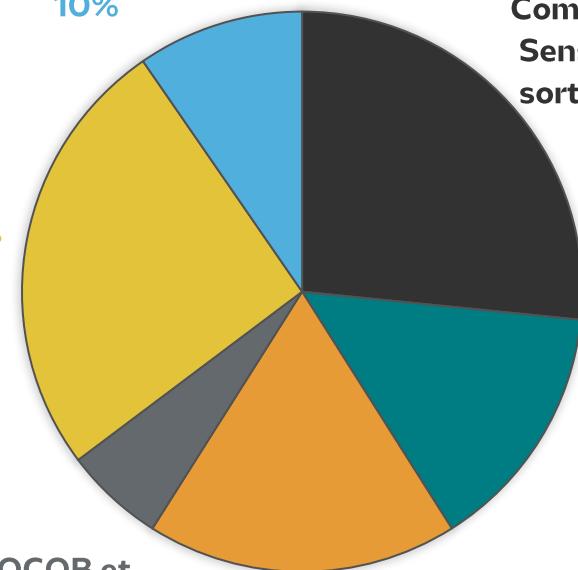
Suivis  
biologiques  
26%

Communication,  
Sensibilisation,  
sorties natures  
26%

Contrats,  
Chartes  
14%

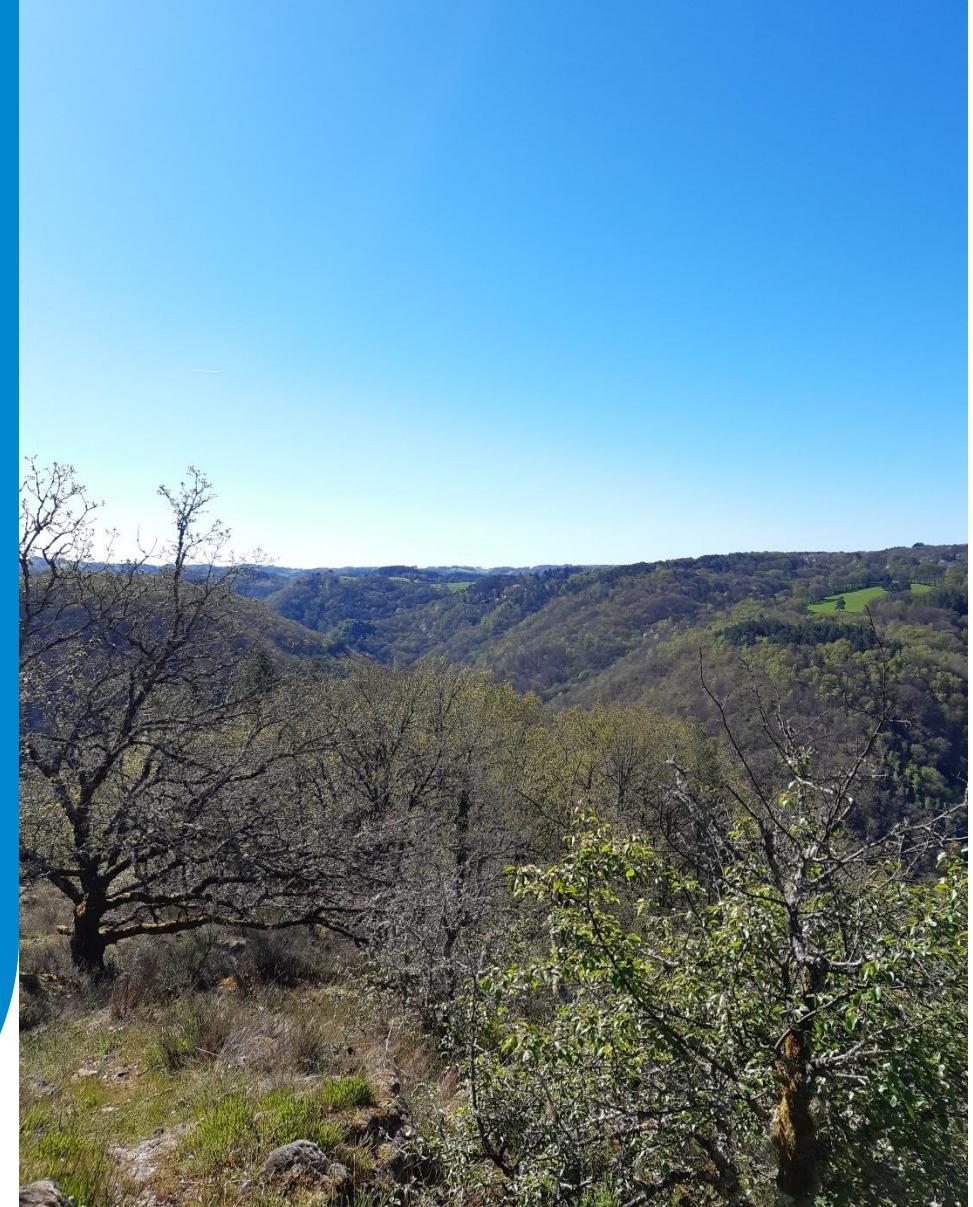
Suivi du DOCOB et  
programme d'actions  
6%

Assistance technique :  
Evaluation d'incidences,  
sollicitations  
18%



# ACTIONS MENÉES SUR LA ZPS

## RÉPONSE AUX APPELS À PROJETS DE SUIVIS SCIENTIFIQUES SUR SITE NATURA 2000



Gorges de la Maronne à Sermus (19) © A. Possich / LPO



## APPELS À PROJET : SUIVI SCIENTIFIQUE EN ZONE NATURA 2000

La Région Nouvelle-Aquitaine avec la DREAL lance **chaque année un appel à projets** pour des « suivis scientifiques sur les sites Natura 2000 »

But : Améliorer les connaissances des espèces et/ou habitats d'intérêt communautaire sur les sites Natura 2000 de la Région Nouvelle-Aquitaine

**Les animateurs ont répondu à cet AAP avec deux suivis :**

- **Sur les pics d'intérêts communautaires (débuté en mars 2024)**
- **Sur les espèces liées aux milieux agricoles (validé en novembre 2025)**



Pie-grièche écorcheur  
© F. Desbordes/ LPO

# SUIVI DES PICS SUR LA ZPS



**Avril 2024 : Début du projet**

**Protocole :** points d'écoute répartis sur l'ensemble de la ZPS

**But :** Améliorer les connaissances des pics sur le site et mieux connaître leurs répartitions

**Les milieux forestiers sont à fort enjeu sur le site :  
représentent plus de 55 % de la ZPS**

**3 ans de suivi : 2024 - 2026**

Budget total : 29 700 € (87 jours)



© H. Broguy / LPO

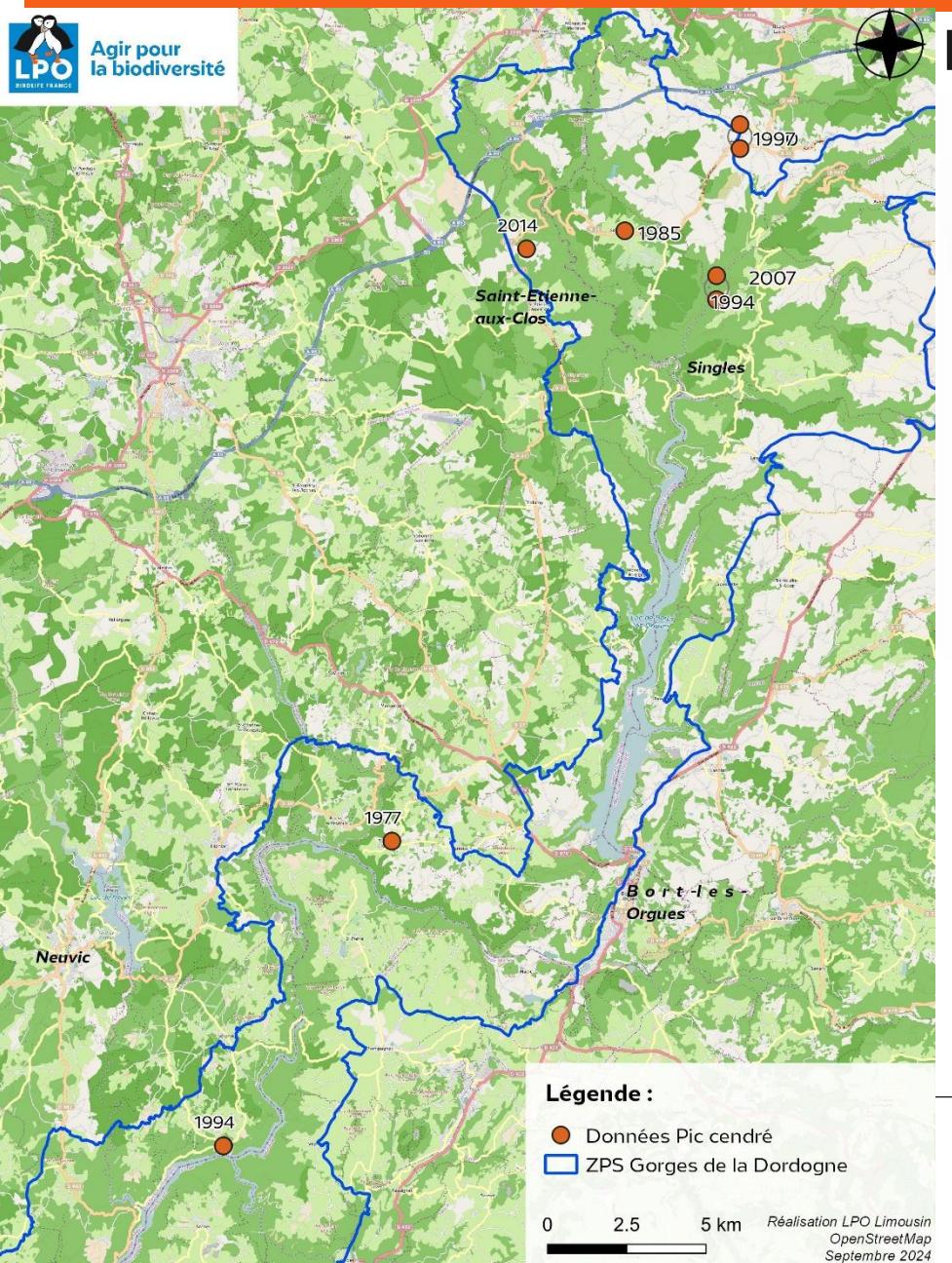
*Pic noir*

**Stagiaires en 2025 et 2026**

# SUIVI DES PICS : DONNÉES HISTORIQUES



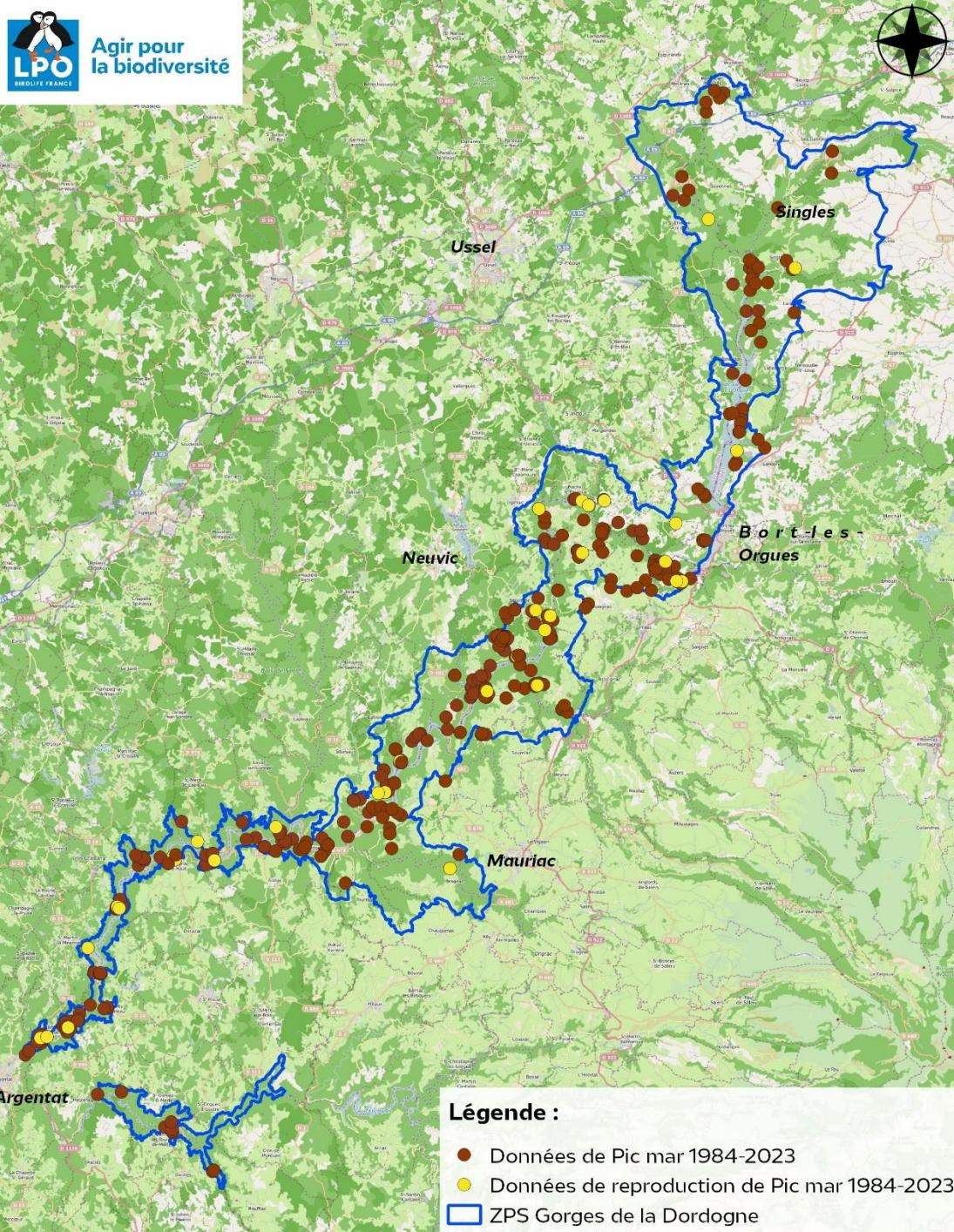
Agir pour  
la biodiversité



## Pic cendré



Agir pour  
la biodiversité



## Pic mar



# SUIVI DES PICS : DONNÉES HISTORIQUES



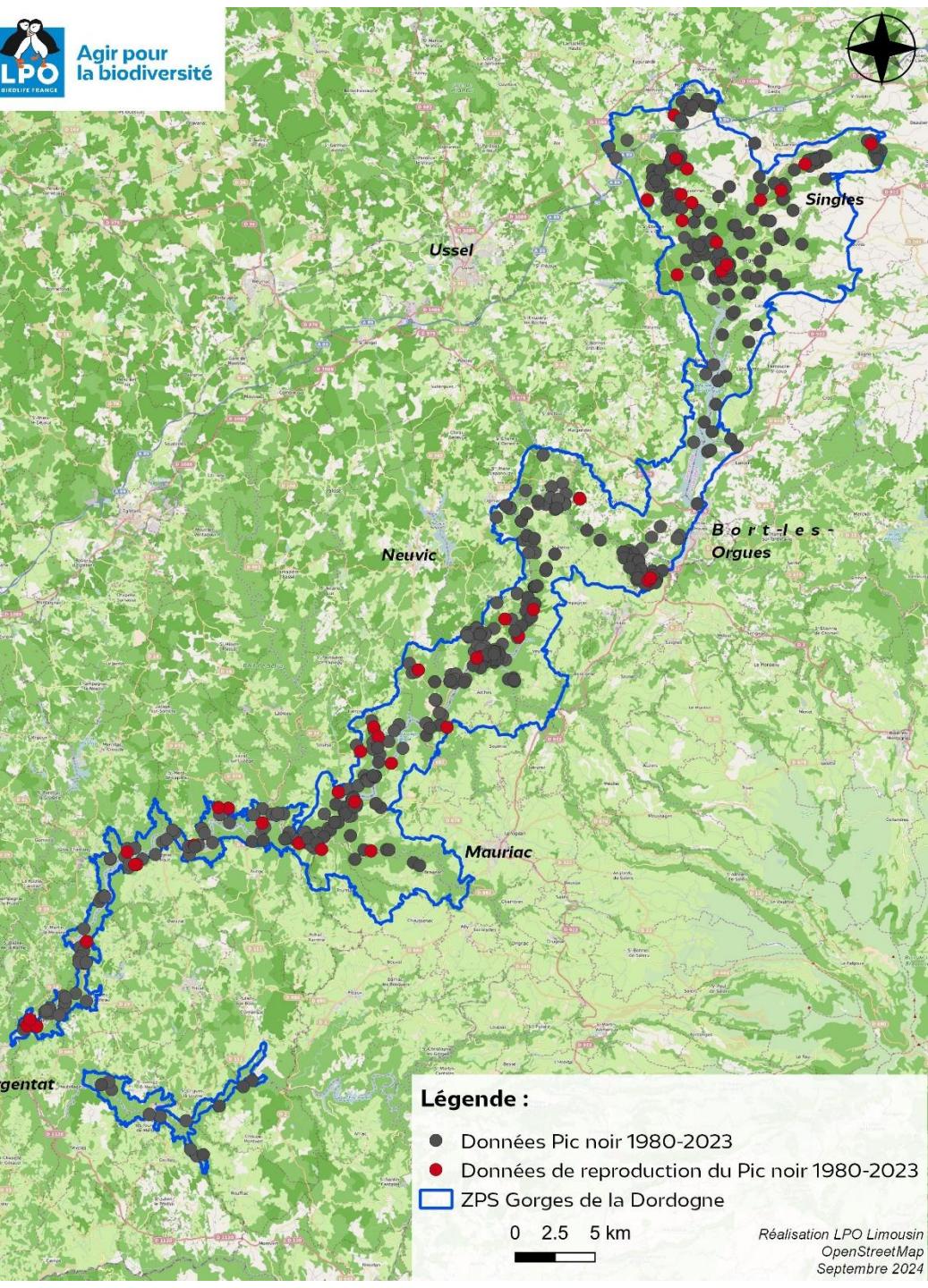
Agir pour  
la biodiversité



- Des observations ponctuelles sans informations de reproduction
- Des données vieillissantes
- Des secteurs non couverts



**Pic noir**



Agir pour  
la biodiv



Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

# SUIVI DES PICS : RÉSULTATS 2024-2025



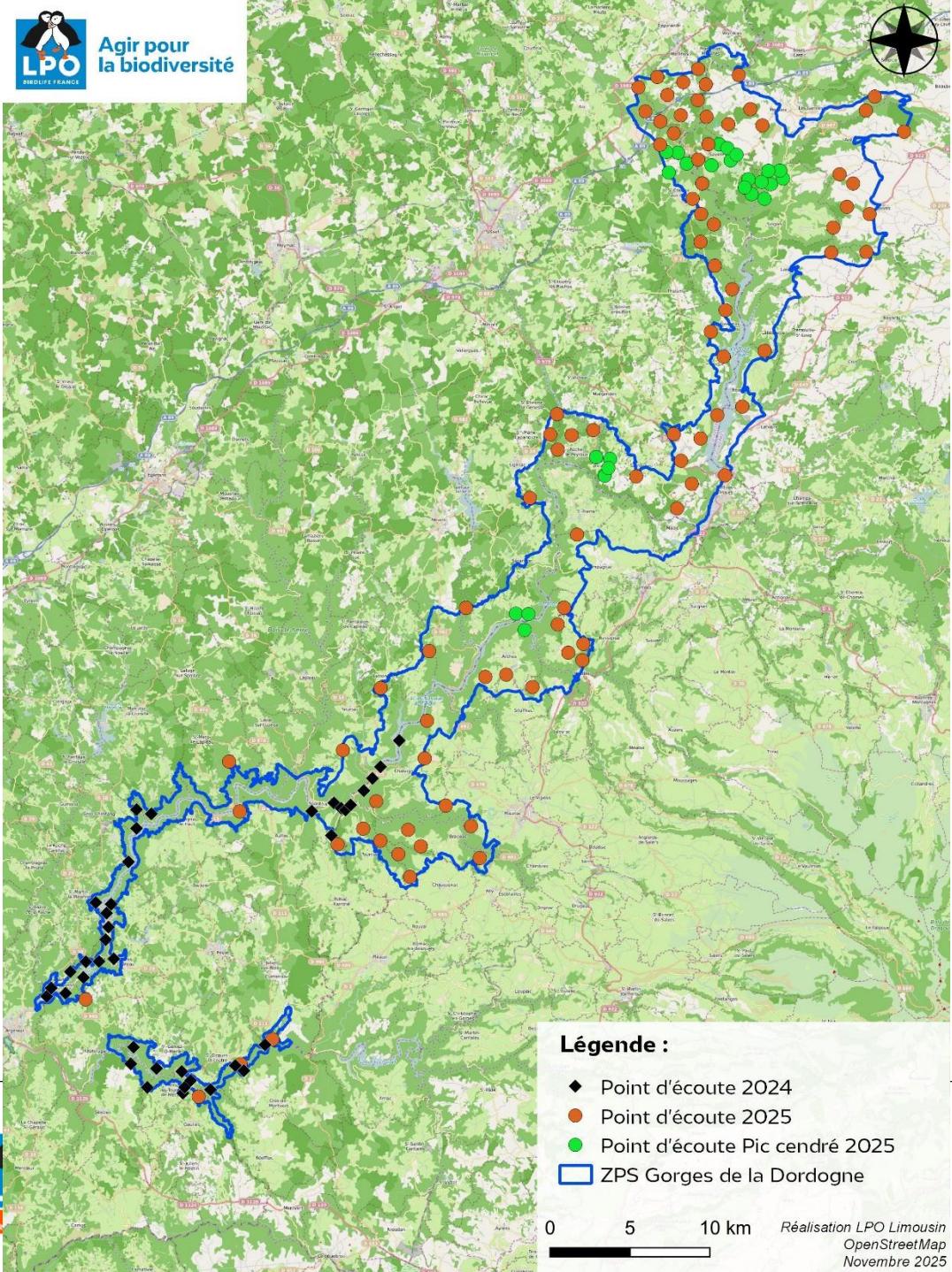
Agir pour  
la biodiversité



Agir pour  
la biodiversité



## Points d'écoute 2024-2025

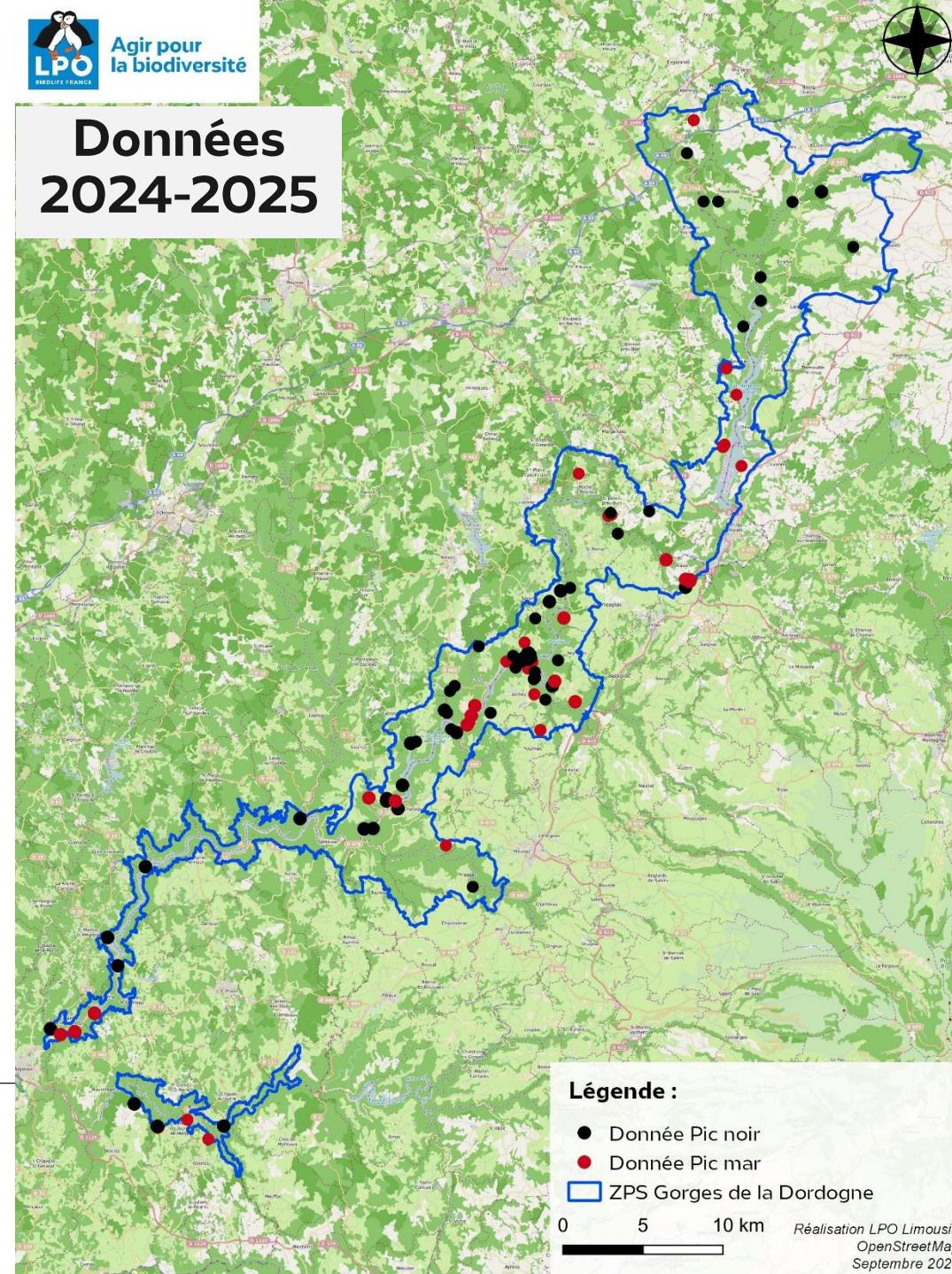


Agir pour  
la biodiv



Agir pour  
la biodiversité

## Données 2024-2025



# SUIVI DES PICS : COMMUNICATION

## Inventaires participatifs

**Woodpecker News**

# LES PICS EN CAVALES

**SUIVEZ LES INDICES**

**IDENTIFICATION**  
LE PIC MAR *DENDROCOPIUS MEDIUS*  
  
Petit pic trapu avec un dessus du crâne rouge. Son bas-ventre est rouge, tandis que sa poitrine est jaunâtre et striée. Son plumage est principalement noir et blanc.

**HABITAT**  
Forêts de feuillus (souvent chênaies), bocage, ripisylves avec de vieux arbres.

**IDENTIFICATION**  
LE PIC NOIR *DYRCOPUS MARTIUS*  
  
Grand et élancé, c'est le plus grand des pics d'Europe. Son plumage est entièrement noir avec une calotte rouge sur la tête. Chez le mâle, la tache rouge descend sur le front.

**HABITAT**  
Forêts de feuillus ou forêts mixtes (hêtraies-sapinières), avec des vieux arbres et du bois mort.

**Devenez détective des forêts**  
Si vous apercevez ces deux espèces ou un autre pic lors de vos sorties en forêt, capturez-les... en photo ! Ensuite, signalez votre découverte sur [Faune-France.org](#), ou contactez-nous à l'adresse suivante : [amelie.possich@lpo.fr](mailto:amelie.possich@lpo.fr). Chaque observation permet de mieux comprendre et protéger la biodiversité.

Illustrations : © François Desobald / LPO  
Conception : LPO Limousin

PROSPECTION 2025

**Woodpecker News**

# LES PICS EN CAVALES

**SUIVEZ LES INDICES**

**IDENTIFICATION**  
LE PIC CENDRÉ *PICUS CANUS*  
  
Petit pic trapu avec un dessus du crâne rouge. Son bas-ventre est rouge, tandis que sa poitrine est jaunâtre et striée. Son plumage est principalement noir et blanc.

**HABITAT**  
Forêts de feuillus (souvent chênaies), bocage, ripisylves avec de vieux arbres.

**IDENTIFICATION**  
LE PIC NOIR *DYRCOPUS MARTIUS*  
  
Grand et élancé, c'est le plus grand des pics d'Europe. Son plumage est entièrement noir avec une calotte rouge sur la tête. Chez le mâle, la tache rouge descend sur le front.

**HABITAT**  
Forêts de feuillus ou forêts mixtes (hêtraies-sapinières), avec des vieux arbres et du bois mort.

**Devenez détective des forêts**  
Si vous apercevez cette espèce ou un autre pic lors de vos sorties en forêt, capturez-le... en photo ! Ensuite, signalez votre découverte sur [Faune-France.org](#), ou contactez-nous à l'adresse suivante : [amelie.possich@lpo.fr](mailto:amelie.possich@lpo.fr). Chaque observation permet de mieux comprendre et protéger la biodiversité.

Illustrations : © François Desobald / LPO  
Conception : LPO Limousin

PROSPECTION 2025

## BD éducative

### La migration du Pic noir



Disponible sur le site internet de la ZPS



Agir pour  
la biodiv



Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



# SUIVI DES ESPÈCES LIÉES AUX MILIEUX AGRICOLES

**Fin 2025 :** dépôt du projet de suivi et acceptation du projet

**Avril 2026 :** vote en commission régionale pour le financement du projet

**Objectif :** Améliorer les connaissances des espèces liées aux milieux agricoles sur le site et mieux connaître leurs répartitions

**Les milieux agricoles  
représentent 33 % de la ZPS**



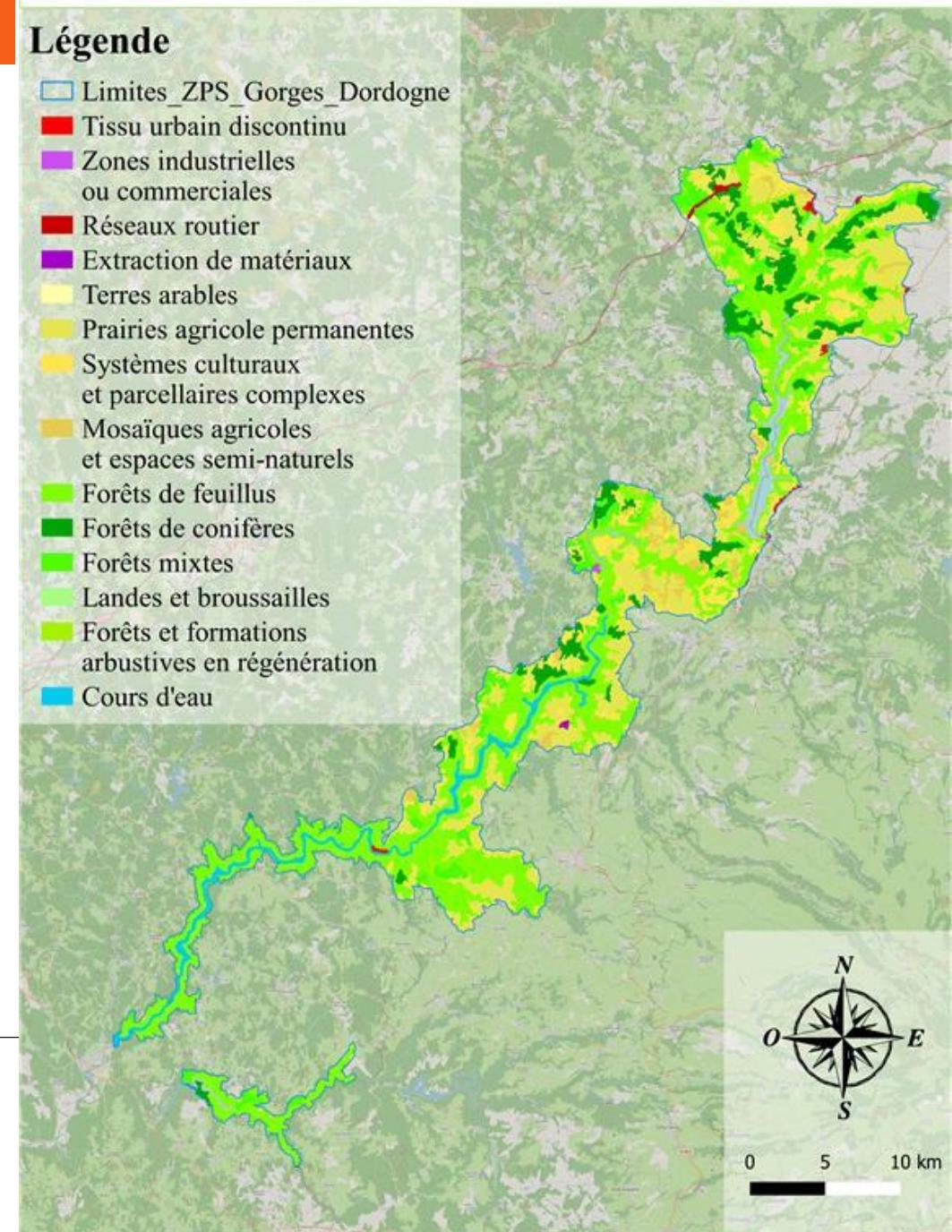
Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

## Légende

- Limites\_ZPS\_Gorges\_Dordogne
- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales
- Réseaux routier
- Extraction de matériaux
- Terres arables
- Prairies agricole permanentes
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Mosaïques agricoles et espaces semi-naturels
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mixtes
- Landes et broussailles
- Forêts et formations arbustives en régénération
- Cours d'eau



# SUIVI DES ESPÈCES LIÉES AUX MILIEUX AGRICOLES



## La Pie-grièche écorcheur



© F. Desbordes / LPO



Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



### Légende

#### Données de Pie-grièche écorcheur

- Reproduction certaine
- Reproduction probable
- Reproduction possible

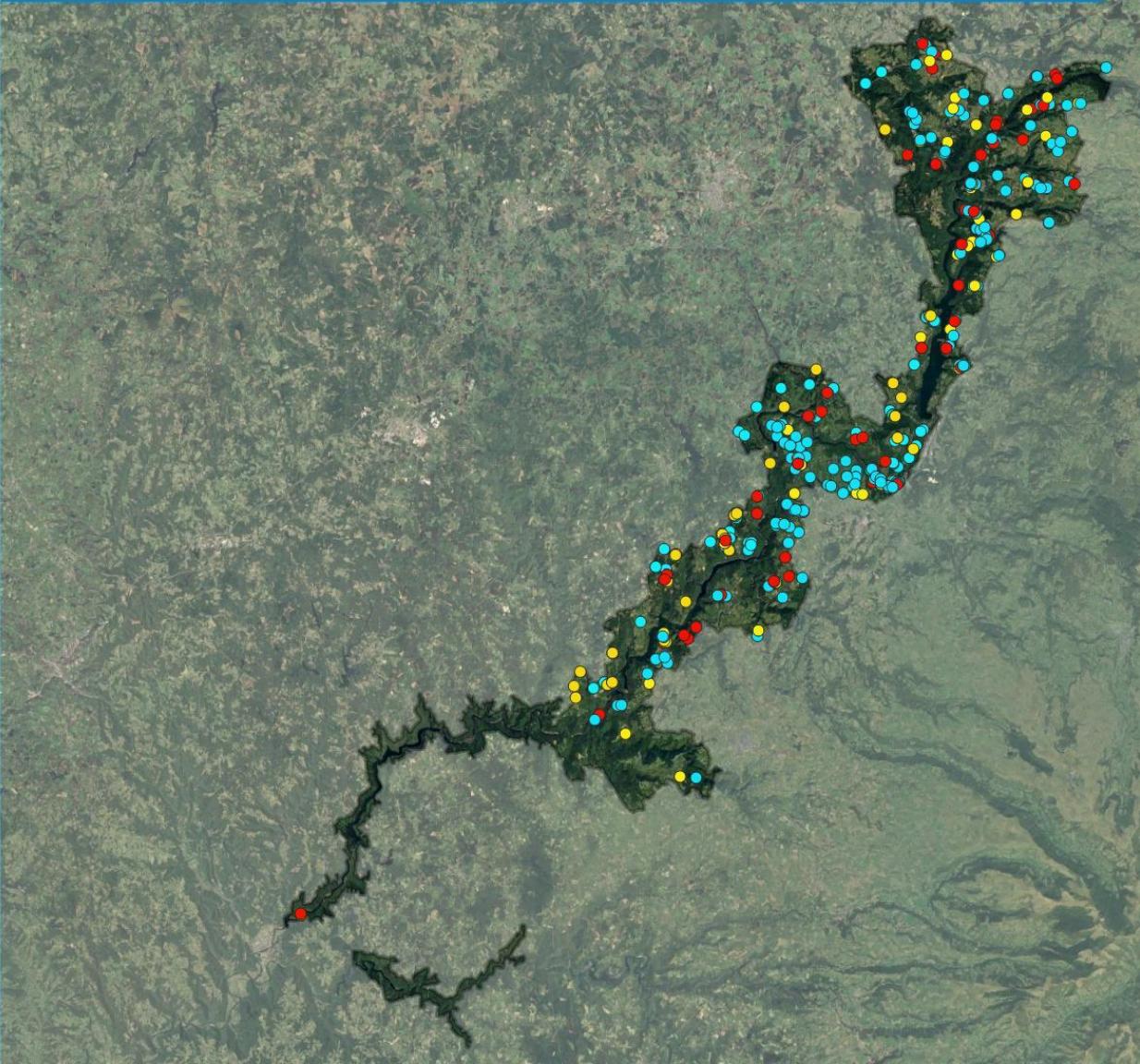
■ Limite de la ZPS des Gorges de la Dordogne



0 9 18 km

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes) & Faune Limousin  
Date de réalisation : 2025-09-10

## Historique des données de reproduction de Pie-grièche écorcheur au sein de la ZPS des Gorges de la Dordogne



# SUIVI DES ESPÈCES LIÉES AUX MILIEUX AGRICOLES



## L'Alouette lulu



© F. Desbordes/ LPO



Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



### Légende

#### Données d'Alouette lulu

- Reproduction certaine
- possible
- Reproduction probable

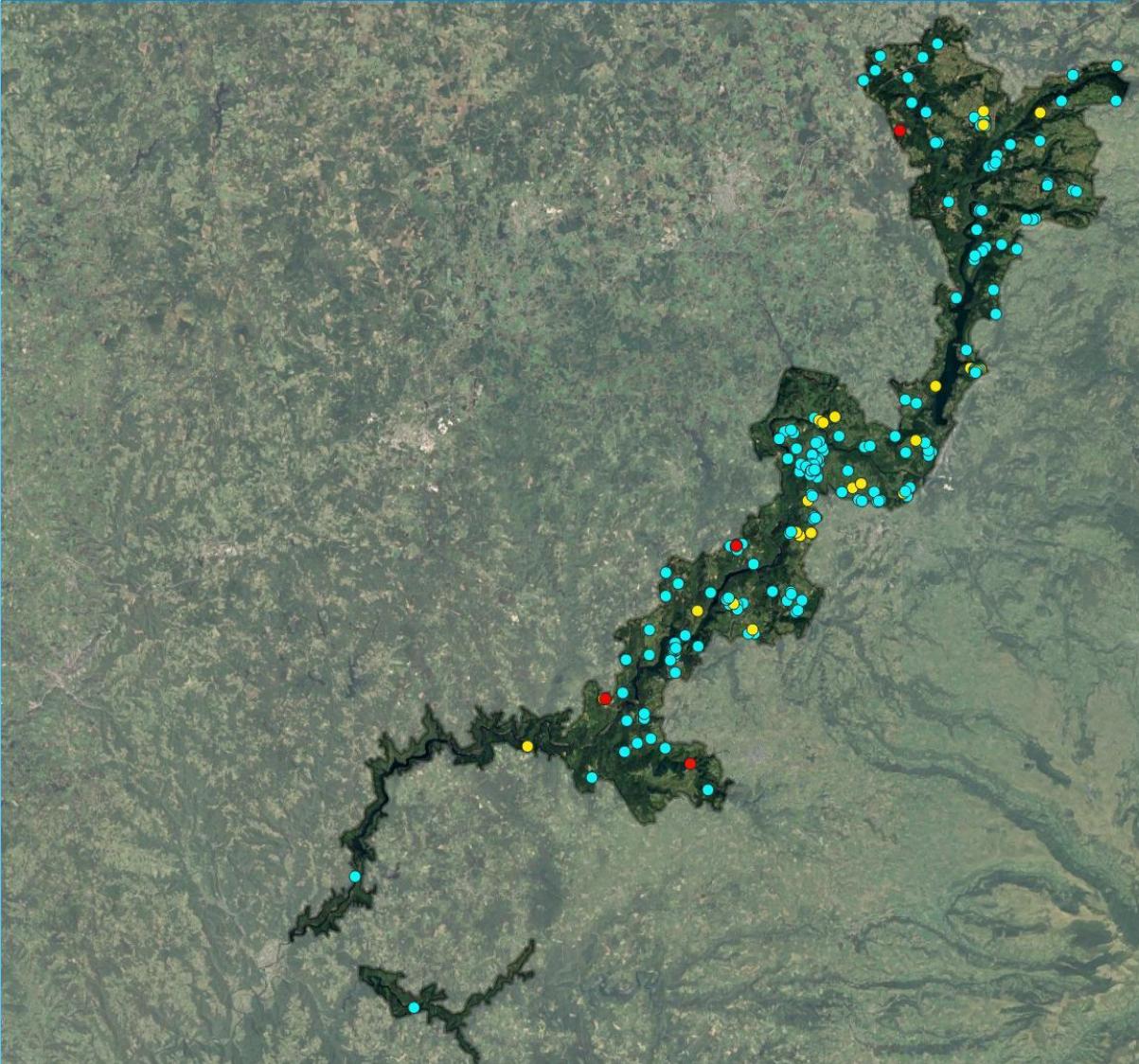
■ Limite de la ZPS des  
Gorges de la Dordogne



0 9 18 km

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes) & Faune Limousin  
Date de réalisation : 2025-09-10

## Historique des données de reproduction de l'Alouette lulu au sein de la ZPS des Gorges de la Dordogne



# SUIVI DES ESPÈCES LIÉES AUX MILIEUX AGRICOLES



**Protocole :** utilisation de la méthode par transects (IKA)

- Définition de secteurs prioritaires à prospecter
- Transects d'un kilomètre à parcourir à pied
- **Deux passages :** 1<sup>er</sup> entre mi-avril et fin mai / le 2<sup>ème</sup> entre début juin et mi-juillet

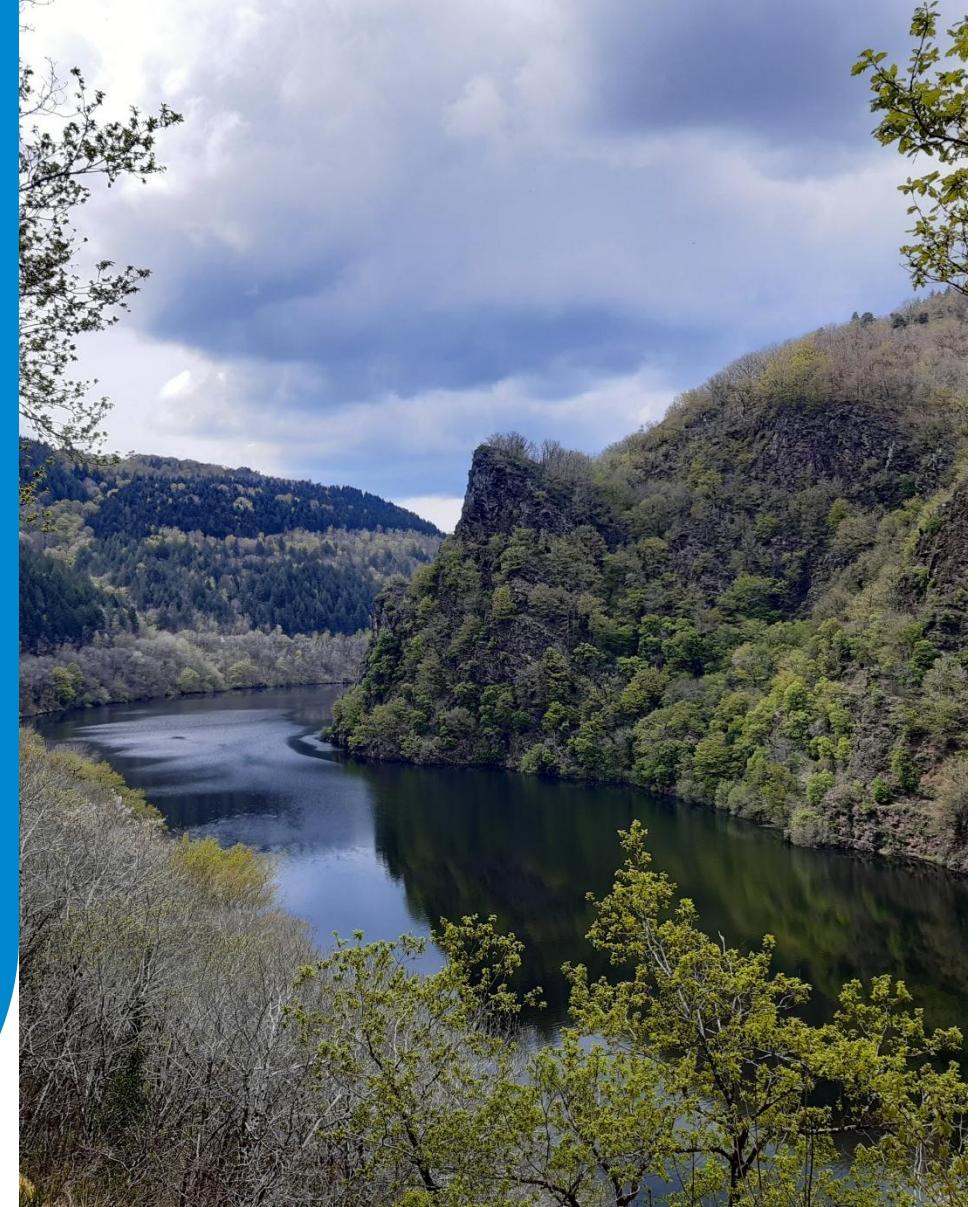
**3 ans de suivi : 2026 - 2028**

Budget total : 47 790 € (81 jours)



© Romain Riols/ LPO AURA

# PERSPECTIVES 2026



Roc Charlat à Saint-Merd-de-Lapleau © A. Possich / LPO

# PERSPECTIVES POUR 2026

## Continuité de l'animation souhaitée par les LPO

- ❖ Réponse au nouveau marché d'animation 2026-2029 (janvier 2026)
- ❖ Suivi scientifique sur les pics et les espèces des milieux agricoles

### Projets d'actions pour l'animation du site :

- Continuité des actions (chartes, contrats, animations, réponses aux sollicitations, suivis ornithologiques...)
- Faire vivre l'exposition et développer la communication des informations
- Informations auprès des communes (élections municipales 2026)



Alouette lulu © R. Bussière

# PERSPECTIVES POUR 2026

- **Poursuite de la préparation du renouvellement du DOCOB**
- ⇒ Travail amorcé en 2023 : synthèse globale du DOCOB et des actions réalisées
- ⇒ Réflexion sur la redéfinition des actions et propositions de nouvelles actions
- ⇒ Redéfinition des indicateurs de suivis

<b>CODE</b>	<b>PRIORITE</b>	<b>ACTION du DOCOB</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI (Inscrit au DOCOB)</b>	<b>BILAN de réalisation</b>	<b>COMMENTAIRES, pour la réactualisation du DOCOB</b>
A1	***	Animation du Docob	Nombre de réunions du Copil  Nombre de bulletins  Nombre évaluation d'incidences (cf actions S6)	5 COPIL (déc 2013, janv 2016, mars 2018, fév 2022 et oct 2023)  12 bilans annuels d'animation  4 bulletins N2000 (2010/2011/2012/2014)	Prévisionnel : 1 COPIL par an et 1 bilan animation/an
A2	***	Faire signer la charte Natura 2000	Nombre et surface des chartes signées	Corrèze : 461 ha, 254 parcelles, 6 propriétaires  Cantal et Puy de Dôme : 506 ha, 74 parcelles, 7 propriétaires	Le CEN Nouvelle-Aquitaine est signataire de la Charte pour beaucoup de ces parcelles dans le ZPS.

# TEMPS D'ÉCHANGE





## CONTACTS

Site internet : <http://gorgesdeladordogne.n2000.fr>



### Équipe Natura 2000 :

[natura2000@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:natura2000@nouvelle-aquitaine.fr)

**Carole TESSIER** : [carole.tessier@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:carole.tessier@nouvelle-aquitaine.fr) / 05.87.21.20.66

### LPO Limousin :

**Amélie POSSICH**

[amelie.possich@lpo.fr](mailto:amelie.possich@lpo.fr) / 06.22.52.42.33



### Équipe Natura 2000 :

[Natura2000@auvergnerhonealpes.fr](mailto:Natura2000@auvergnerhonealpes.fr)

**Alicia Chantrier** : [alicia.chantrier@auvergnerhonealpes.fr](mailto:alicia.chantrier@auvergnerhonealpes.fr) / 04.73.30.16.66

### LPO AuRA :

**Margot THARAN**

[margot.tharan@lpo.fr](mailto:margot.tharan@lpo.fr) / 07.45.86.04.17



Agir pour  
la biodiversité



Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



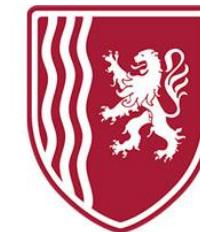
# Merci pour votre attention !



Agir pour  
la biodiversité



Agir pour  
la biodiversité



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**